

**Rapports des activités
de relations interparlementaires et
internationales
des sections et délégations
de l'Assemblée nationale**

**Année financière
2012-2013**

Déposés le 14 juin 2013



Le 31 mai 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2012-2013.

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération.

Au cours de l'année 2012-2013, les membres de la Section du Québec ont ainsi participé à huit activités au cours desquelles ils ont pu poursuivre les objectifs énoncés précédemment :

- la réunion de la Commission de la coopération et du développement (Québec, 17-20 mars 2013) ;
- la réunion de la Commission des affaires parlementaires (Pointe-aux-Piments, Ile Maurice, 14-16 mars 2013) ;
- la réunion du Bureau (Paris, France, 7-9 février 2013) ;
- la 6^e session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Paris, France, 10-14 décembre 2012) ;
- le séminaire du Réseau des femmes de l'APF (Vientiane, Laos, 27-28 novembre 2012) ;
- la XXXVIII^e Session de l'APF (Bruxelles, Belgique, 8-12 juillet 2012) ;
- la Conférence des présidents de section de la région Amérique de l'APF (Toronto, Ontario, 12-13 avril 2012) ;
- Le Forum (GOUVCAMP) du collectif francophone *Démocratie ouverte* pour la promotion du modèle de gouvernement ouvert (Paris, France, 10-11 avril 2012) ;
- la réunion de la Commission de la coopération et du développement (Delémont, Suisse, 1^{er}-4 avril 2012).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



CAROLE POIRIER
Vice-présidente de
l'Assemblée nationale
Vice-présidente de la Section
du Québec de l'APF



**HENRI-FRANÇOIS
GAUTRIN**
Député de Verdun
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF



JACQUES MARCOTTE
Député de Portneuf
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Québec (Québec) - 17 au 20 mars 2013
PARTICIPANTS	- M. Jacques Marcotte, député de Portneuf, vice-président et co-rapporteur de la Commission de la coopération et du développement - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales - M^{me} Catherine Vachon, conseillère au protocole.
CONTEXTE	- La Commission de la coopération et du développement est l'une des quatre Commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle. - La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité. - La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la XXXVIII^e Session de l'APF, à Bruxelles, en juillet 2012. - La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de co-rapporteur dans cette Commission. L'autre co-rapporteur provient du parlement du Burkina Faso.
THÈMES	- Rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales dans le cadre du Cycle de Doha et sur le commerce équitable - Présentation de M^{me} Geneviève Parent, professeure de droit à l'Université Laval, sur le thème du commerce équitable

THÈMES (SUITE)

- Audition de M^{me} Fatimata Dia Touré, directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable
- Contribution de la Francophonie à l'adoption de stratégies nationales de développement durable et à la formulation de politiques nationales de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles
- Les biocarburants dans l'espace francophone
- Le suivi des objectifs du millénaire pour le développement
- L'Économie verte
- La sécurisation des titres fonciers en Afrique et le modèle du titrement sécurisé simplifié (TSS).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- À titre de co-rapporteur, présenter le rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC et sur le commerce équitable.
- Faire valoir l'expertise québécoise et les enjeux qui ont cours au Québec sur les différents thèmes d'études.
- Présenter l'état de la situation au Québec en ce qui a trait à l'utilisation des biocarburants.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur le projet de résolution sur les objectifs du millénaire pour le développement.
- En occupant la vice-présidence, assurer le leadership dans la prise de décisions concernant les orientations de la Commission.
- En accueillant une réunion de Commission de l'APF, affirmer la volonté de l'ANQ de jouer un rôle actif au sein de la Francophonie parlementaire.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le rapporteur québécois et son collègue du Burkina Faso ont instruit les participants sur l'état des négociations commerciales et sur les avancées observées depuis la session de l'APF en juillet 2012. Ils ont convenu avec les membres de poursuivre l'étude du sous-thème du commerce équitable. Ils ont mentionné que l'organisation par l'APF d'un panel lors du dernier forum public de l'OMC à Genève a été un succès et que l'expérience devrait être renouvelée en 2013.
- La présentation de la professeure de droit de l'université Laval a permis aux participants d'approfondir l'étude du thème du commerce équitable. La professeure a aussi présenté plusieurs pistes de solutions portant sur les problèmes spécifiques liés aux marchés agricoles mondiaux.
- La directrice de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable a présenté les programmes de son organisation qui s'adressent spécifiquement aux parlementaires, notamment pour le développement de stratégie nationale de développement durable. Elle a aussi présenté, de manière générale, les enjeux en matière de développement durable dans la Francophonie et les suivis qui seront faits à la Déclaration de Rio+20.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le parlementaire québécois a pu s'enquérir des enjeux et participer aux débats sur le thème des biocarburants sur le suivi du sommet de Ouagadougou. Il a participé aux échanges portant sur le projet de résolution sur les objectifs du millénaire pour le développement.
- En tant que vice-président de la Commission, le député québécois a participé aux discussions visant à trouver des façons d'impliquer davantage de députés dans les travaux au-delà de ceux qui occupent des postes de rapporteurs. Des propositions seront mises à l'essai lors de la prochaine réunion de la Commission à Abidjan en juillet 2013.
- L'accueil de la Commission à Québec a témoigné de la volonté de l'ANQ d'être un joueur important de la Francophonie dans les Amériques et sur la scène internationale.
- Les travaux tenus à Québec ont permis de faire rayonner l'expertise québécoise auprès d'une trentaine de parlementaires en provenance de treize États francophones.

COÛT

Total

14 311,00 \$



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Pointe-aux-Piments (Île Maurice) - 14 au 16 mars 2013
PARTICIPANTS	- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et rapporteure à la Commission des affaires parlementaires de l'APF - M. Jord Oppermann, responsable du service de la Francophonie et de la coopération interparlementaire.
CONTEXTE	- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie. - Les sections du Québec et du Burkina Faso se sont vues confier, à la réunion de Vancouver (mars 2012), le mandat conjoint d'étudier le financement des partis politiques dans l'espace francophone. Les co-rapporteurs présentaient un premier rapport d'étape sur le sujet à cette réunion intersessionnelle du printemps 2013.
THÈMES	- Le financement des partis politiques - État civil et démocratie - La coopération décentralisée dans l'espace francophone - L'initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF) - Les missions d'observation des élections - Les séminaires parlementaires et les stages de formation - Le programme NORIA - Communication de M. Pierre de Bané sur le suivi du mémoire tendant à mieux connaître l'OIF, ses missions, ses programmes, son financement et sa coopération avec l'APF - Audition de M. Jean-Claude de L'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'Océan indien - Audition de M. Issa Asgarally, Fondation pour l'interculturel et la paix.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette Commission.
- Par la présentation du rapport préparé par les sections du Québec et du Burkina Faso, sensibiliser les parlementaires aux enjeux du financement des partis politiques dans les parlements francophones.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation conjointe, par la députée québécoise et le député burkinabé, du premier rapport d'étape sur le financement des partis politiques dans l'espace francophone a suscité de nombreux commentaires fort pertinents, plusieurs des parlementaires présents ayant notamment fait part de certaines singularités locales associées à la dimension foncièrement ethnique du financement des partis politiques. Ce rapport d'étape rend compte de la situation à cet égard dans les neuf parlements de l'espace francophone qui ont jusqu'ici répondu au questionnaire transmis l'an dernier à toutes les sections de l'APF.
- La députée québécoise, dans le cadre de sa présentation du Rapport d'étape sur le financement des partis politiques, a pu faire profiter le reste de l'Assemblée de l'actualité législative québécoise, notamment le débat entourant le projet de loi n°2 visant à modifier le financement des partis politiques au Québec.
- La députée québécoise a fait part à M. Issa Asgarally, de la Fondation pour l'interculturel et la paix, des multiples initiatives développées au fil des ans par la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager en vue de favoriser le partage des cultures entre les pays de l'espace francophone.
- La députée québécoise a également pu en apprendre davantage sur les diverses expériences de coopération interparlementaire multilatérales et bilatérales en Francophonie.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée québécoise a aussi pu prendre connaissance des derniers développements relativement au dossier du Parlement francophone des jeunes et confirmer la présence de deux jeunes québécois au prochain Parlement des jeunes qui se tiendra à Abidjan du 8 au 12 juillet 2013.
- La députée québécoise a rencontré M. Robert Aubin (député à la Chambre des communes du Canada) qui succédera à M. Pierre de Bané à la présidence de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, d'ici la prochaine session de l'APF (juillet 2013).

COÛT

- Per diem et autres frais	2 118,24 \$
- Transport	13 343,53 \$
Total	15 461,77 \$



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Paris, France - 7 au 9 février 2013
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'Assemblée plénière. En outre, il coordonne l'activité des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée. - Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
THÈMES	- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2013 - Travaux des commissions - Travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF - Rapports des chargés de mission régionaux - Examen des situations politiques dans l'espace francophone - Initiative multilatérale de coopération parlementaire - XXXIX^e Session de l'APF – Abidjan (Côte d'Ivoire) - Édition 2013 du Parlement francophone des Jeunes - Programmes de coopération interparlementaire - Missions d'observation électorale de la Francophonie - Mise à jour de l'accord cadre APF/OIF - Projet de calendrier des activités prévues pour 2013 - Prix de l'APF aux Jeux de la Francophonie - Ordre de la Pléiade.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les questions relatives au statut de certaines sections de l'APF à l'étude.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance des programmes de coopération de l'APF pour la promotion de la démocratie parlementaire et soutenir l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF).
- Promouvoir et offrir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion du Bureau a réuni plus de 30 parlementaires issus de 20 parlements. Elle a été présidée par M. Soungalo Appolinaire Ouattara, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso et nouveau président de l'APF.
- Le Bureau a examiné les situations politiques dans l'espace francophone et a adopté des déclarations notamment sur le Mali et la Tunisie. Concernant le Mali, le Bureau de l'APF a réitéré sa préoccupation face à la situation sécuritaire et humanitaire, réaffirmé son ferme attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali, et salué l'opération militaire Serval conduite par la France en appui aux troupes maliennes et avec le soutien de plusieurs pays.
- Le Bureau a aussi pris position sur les situations en Guinée, à Madagascar, en Syrie, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.
- Le Bureau a recommandé le maintien de la suspension des sections du Mali, de la Guinée, de Madagascar et de la Syrie.
- Le Bureau a également entendu le secrétaire général parlementaire sur l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), pris acte du projet-pilote mené à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ainsi que des prochaines étapes de cet appui. Il a confié au Secrétariat général de l'APF la coordination de cette initiative.
- L'ANQ contribue activement à la réalisation de l'IMCIF et a pu réitérer son engagement en ce sens. Dans le cadre de cette coopération, elle s'est notamment engagée à offrir son appui pour une activité de formation sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire, ainsi que pour la mise en place d'un système d'archivage et de traitement des archives à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de l'ANQ a pu s'entretenir avec ses homologues de la Francophonie, notamment avec le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, M. Guillaume Soro, ainsi qu'avec le président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, M. Karim Ghellab. Ces rencontres ont permis de convenir des modalités de réalisation des prochaines étapes de la coopération établie avec ces parlements et qui vise le renforcement des institutions parlementaires dans l'espace francophone.
- Le président s'est aussi entretenu avec le secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, sur la situation politique dans certains pays de l'espace francophone. Cet entretien a été l'occasion pour le président de faire valoir l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF), une initiative novatrice et développée dans le but d'harmoniser les interventions liées à la coopération interparlementaire dans l'espace francophone. Il a en outre pu témoigner de l'engagement de l'ANQ au sein de ce dispositif.
- Le Bureau a accepté l'invitation de la Section ivoirienne à tenir la XXXIX^e Session de l'APF à Abidjan, du 8 au 12 juillet 2013. Il a par ailleurs décidé de la tenue d'un Parlement francophone des jeunes (PFJ) qui aura lieu en marge de cette XXXIX^e Session et des modalités de prise en charge des jeunes qui participeront à ce PFJ.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 275,04 \$
- Transport	5 327,51 \$
Total	10 602,55 \$



6^e SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Paris (France) - 10 au 14 décembre 2012
PARTICIPANTS	- M. Henri-François Gauthrin, député de Verdun, vice-président de la Section du Québec et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF - M. Olivier Lemieux Périnet, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- Le Comité intergouvernemental est l'un des deux organes institués par la <i>Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</i>. Le Comité intergouvernemental est composé de représentants de 24 États Parties à la Convention, élus pour un mandat de quatre ans par la Conférence des Parties, à laquelle le Comité est redevable. - Le Comité intergouvernemental se réunit une fois par an en session ordinaire au siège de l'UNESCO à Paris. - Les fonctions du Comité sont, entre autres, d'encourager et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention, de préparer des directives opérationnelles pour la mise en œuvre des provisions de la Convention, de transmettre à la Conférence des Parties les rapports périodiques quadriennaux des Parties, et d'établir des procédures et autres mécanismes de consultation visant à promouvoir les objectifs et les principes de la Convention dans les autres forums internationaux. - L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) participe aux sessions du Comité intergouvernemental en tant qu'observateur et dispose, à ce titre, d'un droit de parole. - Le député de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a agi à titre de représentant de l'APF lors de la 6^e session du Comité intergouvernemental. - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF effectue un suivi de la mise en œuvre de la <i>Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</i>. Ce mandat est attribué à la Section du Québec, qui présente son rapport statutaire de suivi lors des réunions de la CECAC.

CONTEXTE (SUITE)

- La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie, qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.
- L'ANQ et l'APF ont organisé, en partenariat avec l'UNESCO, la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEDEC, Québec, 2 et 3 février 2011), dont les objectifs étaient de réaffirmer et d'actualiser l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la diversité des expressions culturelles.
- La CIDEDEC s'est clôturée avec l'adoption de la *Déclaration de Québec*, qui se décline en une série d'engagements concrets visant à favoriser et soutenir l'application de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
- Lors de la XXXVII^e Session de l'APF, qui s'est tenue à Kinshasa (République démocratique du Congo) du 5 au 8 juillet 2011, les parlementaires de la Francophonie ont, dans la foulée de la *Déclaration de Québec*, adopté un Projet de plan d'action visant la promotion et l'application concrète de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'espace francophone.

THÈMES

- Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) : évaluation de la phase pilote (2009-2012) et révision des orientations
- Examen des premiers rapports périodiques quadriennaux des Parties à la Convention
- Discussion sur la mise en œuvre de l'article 21 (Concertation et coordination internationales)
- Sélection d'un emblème pour la Convention et examen des directives opérationnelles régissant son utilisation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Représenter l'APF lors de la session du Comité intergouvernemental.
- Préparer la mise à jour du rapport statutaire de la CECAC de l'APF sur le suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
- Présenter aux membres du Comité intergouvernemental les positions et recommandations de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
- Prendre acte et faire une évaluation des discussions sur l'état des lieux de l'article 21, lesquelles résultent de l'application de la résolution adoptée par la Conférence des Parties en ce qui a trait aux relations entre la Convention et les autres traités internationaux.
- Appuyer toute proposition répondant aux attentes de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
- Affirmer le leadership de la Section du Québec de l'APF au sein de la Francophonie parlementaire en matière de diversité des expressions culturelles, un enjeu de premier ordre pour le Québec et l'ANQ.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a assisté aux travaux du Comité intergouvernemental afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF s'est exprimé devant le Comité intergouvernemental afin de féliciter les délégués nationaux pour l'attention substantielle consacrée au Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) lors de cette sixième session ordinaire, de même que pour les liens clairement établis entre la culture et le développement dans le cadre des travaux sur le Fonds.
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a cependant réitéré que, bien que l'édification d'industries et de secteurs culturels nationaux dynamiques requiert la mise en place d'outils de développement tel que le FIDC, il est primordial que les gouvernements puissent également soutenir ces secteurs culturels, à l'abri d'éventuels accords de libéralisation commerciale dont certaines dispositions pourraient affaiblir ce pouvoir.
- En outre, le député de l'ANQ et représentant de l'APF a salué la mise en ligne, sur le site de l'UNESCO, d'une section consacrée au partage, en continu, d'initiatives destinées à promouvoir les objectifs et principes de la Convention dans les enceintes internationales. Le représentant de l'APF a également salué la décision d'ouvrir cet espace aux contributions des autres parties prenantes à la Convention, telles que les parlementaires et la société civile.
- Par ailleurs, le député de l'ANQ et représentant de l'APF a informé le Comité intergouvernemental de la tenue de séminaires de formation au Gabon, au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal, mis sur pied par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en collaboration avec l'APF, et visant à rehausser les capacités des parlementaires des pays du Sud afin qu'ils puissent initier et développer des politiques et industries culturelles nationales.
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a pu bénéficier d'une information de première main pour la mise à jour du rapport statutaire de la CECAC sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention (2005).

COÛT ¹

- Per diem et autres frais	3 227,00 \$
- Transport	2 550,66 \$
Total	5 777,66 \$

¹ L'APF a remboursé la moitié des dépenses de M. Gautrin.



**SÉMINAIRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AU BÉNÉFICE DES FEMMES
PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Vientiane (Laos) - 27 et 28 novembre 2012
PARTICIPANTE	- M^{me} Lise Thériault, députée d'Anjou–Louis-Riel et 2^e vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.
CONTEXTE	- Depuis 2004, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF met en œuvre un programme de séminaire en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'objectif général de ces séminaires est d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre possible de femmes parlementaires francophones au contenu de la <i>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</i> (CEDEF) et aux moyens de la mettre en application dans leur État respectif. Depuis 2007, les séminaires du Réseau des femmes portent également sur un ou deux autres thèmes connexes à la CEDEF. - Au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, la Section du Québec occupe le poste de 2^e vice-présidente et est également responsable du suivi de la mise en œuvre de la CEDEF. C'est donc à ce titre que la députée québécoise a été invitée par l'APF à prendre part à ce séminaire. - La CEDEF, adoptée en 1979, est l'instrument normatif international le plus important à avoir été adopté à ce jour par les Nations Unies, dans le domaine des droits des femmes.
THÈMES	- Mise en œuvre de la <i>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</i> (CEDEF) et de son protocole facultatif - Femmes accédant à des fonctions politiques et engagement des hommes pour un partage du pouvoir et des responsabilités à différents échelons - Femmes, développement économique et environnement dans le cadre de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Permettre aux femmes parlementaires de la région Asie-Pacifique de l'APF d'approfondir leurs connaissances de la CEDEF et renforcer ainsi leur capacité à veiller à sa mise en œuvre.
- Appuyer les femmes parlementaires de la région Asie-Pacifique dans leur engagement politique pour une société démocratique, juste et équitable.
- Doter les participantes d'exemples d'initiatives parlementaires concrètes qui peuvent être prises pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des partenaires de la Francophonie et en particulier au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, instance mise sur pied sous l'impulsion de la Section du Québec.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de quatre-vingts parlementaires des assemblées nationales du Laos, du Cambodge et du Vietnam ont pris part à ce séminaire. Pendant deux jours, elles ont pu entendre des interventions de différentes conférencières, parlementaires et expertes, sur des thèmes généraux et plus spécifiques à la CEDEF.
- La députée québécoise y a fait une présentation sur la CEDEF et son protocole facultatif, sur ses mécanismes de suivi et sur le rôle des parlementaires pour une application effective de cette Convention. Elle a également abordé la problématique des réserves à la Convention, comme un obstacle à l'application de celle-ci. Enfin, elle a eu l'occasion de présenter quelques mesures adoptées récemment au Québec en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Des femmes parlementaires du Laos, du Vietnam et du Cambodge ont ensuite présenté l'état de la mise en œuvre de la CEDEF dans leur pays respectif. Les participants ont également pu entendre une présentation de M^{me} Mireille Eza, directrice du programme Noria de l'APF, sur les femmes accédant à des fonctions politiques et sur l'engagement des hommes pour un partage du pouvoir et des responsabilités. La 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires et députée camerounaise, M^{me} Lydienne Epoubé, ainsi que la directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce, M^{me} Valentine Rugwabiza, ont enfin présenté des communications sur les femmes, le développement économique et l'environnement dans le cadre de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Ces présentations ont généré de nombreux échanges entre parlementaires des différentes régions de l'APF, soulevant des problématiques capitales pour l'évolution de la place des femmes dans la société. Il est à noter que la participation aux débats de nombreux hommes parlementaires laotiens a considérablement enrichi ces échanges. Les témoignages et les réflexions de qualité des participants ont permis d'instaurer un véritable dialogue entre ces derniers et les conférenciers.
- La députée de l'ANQ a contribué au succès du séminaire en participant activement aux échanges.

COÛT ¹

- Per diem et autres frais	35,00 \$
- Transport	161,23 \$
Total	196,23 \$

¹ Le billet d'avion et les frais de séjour de M^{me} Thériault ont été assumés par l'APF.



**RÉUNION DU BUREAU ET XXXVIII^E SESSION DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Bruxelles (Belgique) - 8 au 12 juillet 2012
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF - M. Henri-François Gauthrin, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF - M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, vice-président de la Section du Québec de l'APF et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF - M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF - M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF - M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF - M. François Bonnardel, député de Shefford - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF - M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la région Amérique de l'APF.
CONTEXTE	- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant cette Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Bureau représente l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires se déroule dans le cadre de la Session. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de l'APF sur les questions intéressant spécifiquement les femmes au sein de l'espace francophone.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Composition de l'Assemblée
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
 - Travaux des commissions de l'APF
 - Rapport des chargés de mission régionaux
 - Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires
 - Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2011 et sur le projet de budget rectifié pour 2012
 - Suite de l'étude du mémoire sur le financement de la Francophonie internationale
 - Participation de l'APF au premier Forum mondial sur la langue française
 - Préparation du XIV^e Sommet de la Francophonie
 - Programmes de coopération interparlementaire
 - Missions d'observation électorale
- Le débat général de la XXXVIII^e Session de l'APF portait sur le thème « Médias et technologies de l'information et des communications, vecteurs de la Francophonie dans le monde ».
- Les principaux rapports et projets de résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, et présentés par la Section du Québec, portaient sur les thèmes suivants :
 - Le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes*.
 - L'autonomisation économique des femmes.
 - Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen dans l'espace francophone.
 - La mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
 - La transhumance politique dans l'espace francophone.
 - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'*Organisation mondiale du commerce*.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer le leadership de l'Assemblée nationale du Québec et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Faire valoir l'expertise québécoise sur les thèmes abordés dans les différentes instances de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La XXXVIII^e Session de l'APF a réuni plus de 300 participants issus de 45 parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une quinzaine de présidents d'Assemblée.
- Dans le cadre de la réunion du Bureau, la Section du Québec a fait valoir sa position notamment sur les questions relatives au financement de la Francophonie.
- La Section du Québec a participé à l'élaboration et à la présentation des résolutions et de l'Avis qui seront transmis aux chefs d'État et de gouvernement lors du XIV^e Sommet de la Francophonie qui aura lieu du 12 au 14 octobre 2012.
- Le président de l'Assemblée nationale a prononcé une allocution dans le cadre du débat général qui portait sur le thème « Médias et technologies de l'information et des communications, vecteurs de la Francophonie dans le monde ». Son intervention portait plus précisément sur les mesures adoptées récemment au Québec dans le but de rapprocher l'Assemblée nationale et les élus des citoyens et qui mettent à profit les nouvelles technologies. Il a, en outre, proposé le développement d'actions de coopération en ce sens au sein de l'APF.
- Dans le cadre de l'audition du secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, le président a posé une question sur les suites à donner au Forum mondial sur la langue française, en particulier en ce qui a trait à la collaboration entre les différents espaces linguistiques mondiaux. Il a de plus questionné le secrétaire général sur l'état du financement des activités de la Francophonie, en comparaison avec les autres espaces linguistiques.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations sur lesquelles la Section du Québec a pu présenter sa position, notamment sur la situation en République démocratique du Congo. L'APF a par ailleurs levé la suspension de la Section de la Côte d'Ivoire et entendu son président.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)

- Le vice-président et rapporteur de la Commission politique a présenté un rapport sur *le rôle des ombudsmans, médiateurs et protecteurs du citoyen dans l'espace francophone* ainsi qu'une résolution sur ce thème. Par cette résolution, l'APF demande notamment aux chefs d'État et de gouvernement de mettre en place des ombudsmans, médiateurs et autres institutions nationales de défense des droits de la personne indépendantes, et à respecter et renforcer, lorsque de telles institutions existent, leur indépendance. Il a en outre transmis une question au secrétaire général de la Francophonie en faveur du renforcement de la collaboration entre l'OIF et l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF).
- Le rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) a présenté un rapport de suivi sur *la mise en œuvre de la Déclaration de Québec, adoptée au terme de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* qui a eu lieu à Québec les 2 et 3 février 2011. Le rapporteur a également animé un atelier sur ces questions au sein de la CECAC.
- Le vice-président de la Commission de la coopération et du développement a présenté, avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*. Il a aussi participé aux échanges avec le secrétaire général de la Francophonie et posé une question soulignant l'importance de la mobilisation de la Francophonie dans le cadre des négociations commerciales internationales.
- La rapporteure de la Commission des affaires parlementaires a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un deuxième et dernier rapport sur le thème de *la transhumance politique dans l'espace francophone*. Ce rapport a permis de dresser le portrait du nomadisme politique post-électoral et d'échanger sur ses causes, implications et conséquences dans 21 parlements membres de l'APF. La rapporteure a également présenté le thème du prochain rapport conjoint des sections du Québec et du Burkina Faso au sein de cette Commission qui portera sur le financement des partis politiques.
- La 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires a présenté un deuxième rapport sur *l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone*. Elle a présenté une résolution par laquelle l'APF s'est engagée à développer ses actions en faveur de l'autonomisation économique des femmes, en particulier des femmes vivant en milieu rural. Elle a enfin questionné le secrétaire général de la Francophonie sur ses actions en ce sens, en particulier dans le cadre du programme Profadel de l'OIF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- De plus, la 2^e vice-présidente du Réseau a contribué aux discussions sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* en présentant un rapport introductif aux échanges sur ce thème. Elle a, à ce sujet, rappelé la nature de certaines réserves à la CEDEF émises par des États de la Francophonie et qui vont à l'encontre des droits énoncés par ladite convention.
- Les membres de la Section du Québec ont participé activement aux travaux et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT¹	- Per diem et autres frais	12 840,02 \$
	- Transport	19 714,43 \$
	Total	32 554,45 \$

¹ Les frais de transport et de séjour de M. Dumont ont été assumés par la région Amérique de l'APF, comme il agissait à titre de secrétaire administratif régional.



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Toronto (Ontario) - 12 et 13 avril 2012
PARTICIPANTS	- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec - M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la région Amérique.
CONTEXTE	- La région Amérique de l'APF existe depuis 1980 et rassemble actuellement treize sections membres, dont le Québec qui y participe depuis les débuts. - Elle favorise le rayonnement de la langue française et la défense de la culture française dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique. Par l'étude de questions culturelles, économiques et sociales et par le soutien des initiatives qui en découlent, elle vise à créer une étroite collaboration entre ces communautés et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard. - La CPS est formée des présidents et des vice-présidents des sections membres de la région Amérique de l'APF ainsi que du chargé de mission. - La CPS contrôle, entre les sessions, l'exécution des décisions de l'Assemblée régionale, dont elle exerce les pouvoirs par délégation. - La CPS se réunit au moins deux fois par année, une fois à l'hiver ou au printemps, et à une autre reprise, à l'occasion de la session annuelle. - L'Assemblée nationale héberge le Secrétariat de la région Amérique.
THÈMES	- Prise en considération des décisions du Bureau de l'APF - Budget de la région Amérique - Calendrier des activités à venir - Préparation de la XXVIII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique (Nouvelle-Orléans et Baton Rouge, 7-10 août 2012) - Le Parlement francophone des jeunes des Amériques

THÈMES (SUITE)

- La féminisation des textes officiels de l'APF
- La pérennité du financement de la Francophonie institutionnelle
- La situation politique en Haïti
- Le point sur les sections peu actives.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter l'angle sous lequel la Section du Québec entend traiter du thème commun aux sections en vue de la prochaine session annuelle, qui est l'impact de la connaissance du français pour l'économie locale dans les Amériques.
- Exercer un leadership au sein de la région Amérique.
- Contribuer à la définition des orientations de la région Amérique de l'APF.
- Promouvoir le projet de Parlement francophone des jeunes des Amériques.
- Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présidence de la CPS appartenant présentement à la Section du Québec, le président délégué de la Section québécoise a présidé les travaux de la CPS.
- Six sections étaient représentées, soit le Canada, la Louisiane, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec.
- À titre de président délégué de la section québécoise, le député de l'Assemblée nationale a présenté brièvement l'angle sous lequel la Section traitera du thème commun à toutes les sections lors de la prochaine session régionale en Louisiane, en août 2012, soit l'impact économique de la connaissance du français pour les néo-Québécois.
- Le député du Québec a pu constater que le projet de Parlement francophone des jeunes des Amériques, cher à la Section du Québec de l'APF, chemine bien.
- Le député québécois a pu constater la très bonne santé financière de la région Amérique de l'APF.
- Un projet de résolution appuyant l'initiative du président de la Commission des affaires parlementaires visant la pérennité du financement de la Francophonie institutionnelle, a été présenté par la présidente de la Section du Canada et appuyée à l'unanimité des président(e)s de Section.
- Un projet de recommandation appuyant la féminisation des textes officiels de l'APF (rédaction épiciène) a été présenté par la présidente de la Section de l'Ontario et appuyé à l'unanimité des président(e)s de Section.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député québécois a pu renforcer ses liens avec ses collègues parlementaires francophones des Amériques qui président comme lui une section de la région Amérique. Il a notamment pu être sensibilisé aux défis et enjeux auxquels ces derniers sont confrontés pour assurer la sauvegarde du français en Amérique.
- La présence du député de l'Assemblée nationale et le rôle primordial qu'il a joué ont permis de rappeler l'importance que le Québec accorde à la Francophonie en Amérique.

COÛT ¹

- Per diem et autres frais	495,50 \$
- Transport	120,00 \$
Total	615,50 \$

¹ Le coût du billet d'avion de M. Gauthrin est inclus dans la mission Forum (GouvCamp) du collectif francophone *Démocratie ouverte* pour la promotion du modèle de gouvernement ouvert (Paris, France, 10 et 11 avril 2012).

Les frais de transport et de séjour de M. Dumont ont été assumés pour la région Amérique de l'APF, comme il agissait à titre de secrétaire administratif régional.



FORUM (GOUVCAMP) DU COLLECTIF FRANCOPHONE *DÉMOCRATIE OUVERTE* POUR LA PROMOTION DU MODÈLE DE GOUVERNEMENT OUVERT

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Paris (France) - 10 et 11 avril 2012
PARTICIPANTS	- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF - M. Sylvain Simard, député de Richelieu et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).
CONTEXTE	- <i>Démocratie ouverte</i> est un collectif francophone ouvert aux élus et aux citoyens qui fait la promotion du modèle de « gouvernement ouvert ». Ce collectif a été initié par des citoyens du Québec, de la France et de la Tunisie, partageant un intérêt pour la politique et les technologies numériques. - Le gouvernement ouvert est une doctrine politique qui vise principalement : la transparence des activités, des décisions et des dépenses publiques; la participation des citoyens à l'élaboration des décisions publiques; et la collaboration entre les acteurs, publics et privés. Elle met le plus souvent à profit les technologies nouvelles pour atteindre les résultats souhaités. - En 2009, au terme d'une importante réflexion, l'ANQ a procédé à une réforme des règles gouvernant ses travaux parlementaires. Dans le cadre de cette réforme, le développement des moyens de communication et les attentes grandissantes de la population relatives à sa participation dans les affaires publiques ont mené à la mise en place de nouvelles mesures mettant à contribution les nouvelles technologies. Celles-ci concernent notamment le cheminement des pétitions et différents types d'intervention possibles des citoyens dans le cadre des travaux des commissions parlementaires. - Au niveau gouvernemental, c'est en 2010 que le Québec a entamé une réflexion pour la mise à profit plus adéquate des réseaux sociaux dans les communications gouvernementales. Un rapport à ce sujet devrait sous peu être rendu public.

THÈMES

- Le concept de gouvernement ouvert et son évolution récente
- La participation citoyenne et les questions de mobilisation
- Le financement de dispositifs citoyens de gouvernement ouvert
- Les choix techniques, « l'OpenSource » et les modèles libres
- La création de la plateforme *Parlement et Citoyens*
- Les actions posées en matière de gouvernement ouvert en Francophonie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Contribuer à la consolidation de la démocratie dans l'espace francophone en partageant l'expertise et le savoir-faire québécois, plus particulièrement en faveur d'un rapprochement entre les institutions parlementaires et les citoyens par la mise à profit des nouvelles technologies.
- S'enquérir de la mise en œuvre d'un projet de gouvernement ouvert en Francophonie, soit la plateforme *Parlement et Citoyens*, une plateforme dédiée aux parlementaires qui souhaitent associer les citoyens à la rédaction de leurs projets de lois.
- Assurer une présence active de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie impliqués dans cet événement.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Plus de 150 personnes ont participé à cet événement, pour la plupart des élus, des universitaires et des citoyens provenant du Québec, de la France, de la Belgique, de la Syrie et de la Tunisie.
- Les députés de l'ANQ ont pu partager l'expertise et le savoir-faire québécois relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies en faveur d'un rapprochement entre les institutions politiques et les citoyens.
- L'idée de mettre sur pied une fondation francophone pour la démocratie ouverte a été discutée. Plusieurs associations et collectifs citoyens français, québécois, tunisiens, suisses et belges ont signifié leur intérêt à contribuer à la mise sur pied d'une telle fondation. Certains principes fondateurs ont également été posés qui concernent notamment la production de contenus pédagogiques, la diffusion d'information, la collaboration entre les acteurs et les dispositifs techniques à privilégier.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Au terme de ce GouvCamp, le collectif *Démocratie Ouverte* a décidé de mettre en place une page wiki pour continuer la discussion sur les sujets de la participation citoyenne et de la mobilisation ainsi qu'un catalogue pour recueillir et cartographier les bonnes pratiques de démocratie ouverte dans la Francophonie et dans le reste du monde.
- En marge du GouvCamp, les députés de l'ANQ ont eu l'occasion de s'entretenir sur ces questions avec des représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- Les députés de l'ANQ ont également profité de leur passage à l'Assemblée nationale française (ANF) pour s'entretenir avec le président de Section française du Groupe d'amitié France-Québec de l'ANF, M. Pierre Lasbordes.
- Enfin, par leur présence active et leurs interventions, les députés de l'ANQ ont pu faire rayonner les bonnes pratiques de la démocratie représentative québécoise et, en cela, contribuer à la construction d'une image positive du Québec au sein de la Francophonie.

COÛT ¹

- Per diem et autres frais	3 017,11 \$
- Transport	4 513,90 \$
Total	7 531,01 \$

¹ Les frais de transport de M. Gauthrin incluent ceux de la Conférence des présidents de section de la région Amérique de l'APF (Toronto, 13 avril 2012).



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Delémont (Suisse) - 1^{er} au 4 avril 2012
PARTICIPANTS	- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF - M. Émilien Pelletier, député de Saint-Hyacinthe et membre de la Section du Québec de l'APF - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- La Commission de la coopération et du développement est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle. - La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité. - La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la XXXVII^e Session de l'APF, à Kinshasa en juillet 2011. - La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette Commission.
THÈMES	- Audition du conseiller spécial du secrétaire général de la Francophonie sur les questions d'économie et de développement durable, M. Hervé Cronel - Audition du président de la Commission du titrement de l'Union internationale du notariat, maître Tchassona Traoré - Le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (sections du Québec et du Burkina Faso) - La gouvernance économique (Section du Jura) - La régulation des titres fonciers dans une perspective de sécurité alimentaire (Section de la Belgique/CF-Wallonie-Bruxelles) - Le suivi de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (Section du Togo)

THÈMES (SUITE)

- La contribution de la Francophonie à l'adoption de stratégies nationales de développement durable et à la formulation de politiques nationales de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles (Section du Canada)
- Préparation de l'Avis de l'APF sur le thème du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter un rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC.
- Faire valoir les pratiques intéressantes et les enjeux qui ont cours au Québec sur les différents thèmes d'études.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur le projet de résolution et sur les orientations à prendre pour la rédaction du prochain Avis de l'APF destiné aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie.
- En occupant la vice-présidence, jouer un rôle de leadership dans les décisions concernant les orientations de la Commission.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Avec la présentation du rapport préparé par la Section du Parlement wallon, de même que l'audition de M. Traoré de l'Union internationale du notariat, les députés québécois ont pu saisir tous les enjeux liés à la thématique de la régulation des titres fonciers dans l'espace francophone. Ils ont aussi pu témoigner du phénomène de l'accaparement des terres au Québec, précisant ainsi pour les participants comment est traitée cette question par un État de l'hémisphère nord.
- Le rapport présenté par le rapporteur québécois avec son homologue du Burkina Faso a mené au renouvellement de l'engagement de l'APF envers le suivi des négociations commerciales à l'OMC, afin d'assurer que la voix des États francophones soit entendue dans cette instance. À cet égard, il a été convenu que les deux députés participeraient à l'élaboration d'un atelier chapeauté par l'APF lors du prochain Forum public de l'OMC de septembre 2012, qui mettrait en valeur le rôle des parlementaires dans le déroulement des négociations commerciales.
- Le rapporteur de la Section du Québec a pu convenir avec son collègue de la Section du Burkina Faso des nouvelles orientations qui seront données au rapport sur le suivi des négociations commerciales, afin qu'il réponde mieux aux besoins des membres de la Commission.
- Le rapporteur de la Section du Québec a été sollicité par les membres de la Commission pour faire partie du groupe de travail chargé de rédiger le projet d'Avis de l'APF, qui sera transmis aux chefs d'État et de gouvernement lors du prochain Sommet de la Francophonie en octobre 2012.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- L'audition du conseiller spécial du secrétaire général de l'OIF sur les questions économiques et de développement durable a permis de mener une discussion approfondie sur l'état d'avancement des négociations commerciales internationales et sur les positions qui seront défendues par divers acteurs francophones durant la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20.
- Les participants à la réunion ont rencontré M. Michel Probst, vice-président du gouvernement et ministre de l'économie et de la coopération du Canton du Jura, qui a présenté les activités de relations internationales et de coopération mises en œuvre par le Jura en Europe, dans la Francophonie et en Afrique.
- Les parlementaires québécois ont pu s'enquérir des enjeux et participer aux débats sur les rapports présents à l'ordre du jour. Ils ont contribué aux discussions sur les deux projets de résolution portant sur la gouvernance économique et sur la régulation des titres fonciers dans une perspective de sécurité alimentaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 402,88 \$
- Transport	4 709,01 \$
Total	7 111,89 \$



Section du Québec de l'Association
parlementaire du Commonwealth

Le 31 mai 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2012-2013.

L'APC regroupe plus de 175 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Elle a pour but de réunir les parlementaires du Commonwealth autour de la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire et de ses institutions. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre à part entière depuis 1933.

La Région canadienne constitue l'une des 9 régions géographiques de l'APC. Composée des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, elle assure le maintien des relations entre ces dernières, notamment par la tenue de conférences régionales annuelles, de colloques et de conférences des présidents d'Assemblée. Outre ces activités, l'ANQ participe activement à celles de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

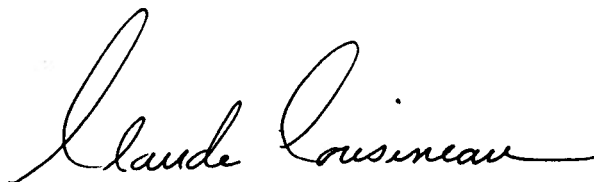
...2

Au cours de l'année 2012-2013, la Section du Québec de l'APC a pris part à six activités :

- Programme de sensibilisation de la Région canadienne du Réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (Québec, 21 et 22 mars 2013) ;
- Mission du président auprès du Parlement du Royaume-Uni (Londres, Royaume-Uni, 28 février et 1^{er} mars 2013) ;
- 30^e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada (Victoria, Colombie-Britannique, 31 janvier au 3 février 2013) ;
- 50^e Conférence régionale canadienne de l'APC (Québec, 15 au 21 juillet 2012) ;
- 23^e Séminaire parlementaire du Commonwealth (Apia, Samoa, 24 au 30 mai 2012) ;
- Visite d'une délégation de la Section du Royaume-Uni de l'APC (Québec, 25 et 26 avril 2012).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



CLAUDE COUSINEAU
Vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC



PIERRE PARADIS
Député de Brome-Missisquoi
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC

p. j. Fiches synthèses (6)



6^E PROGRAMME DE SENSIBILISATION DE LA RÉGION CANADIENNE DU RÉSEAU « FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH »

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Québec (Québec) - 21 et 22 mars 2013
PARTICIPANTES	- M^{me} Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et présidente suppléante de la Région canadienne du réseau des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) - M^{me} Diane Gadoury-Hamelin, députée de Masson - M^{me} Denise Beaudoin, députée de Mirabel - M^{me} Michelyne C. St-Laurent, députée de Montmorency - M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC - M^{me} Mylène Poulin, conseillère en relations interparlementaires et internationales - M^{me} Linda Laplante, conseillère au protocole.
CONTEXTE	- Créé informellement à partir de la fin des années 1980, le réseau des FPC a été reconnu par l'APC en 2004. En 2005, la Région canadienne de l'APC créait son propre réseau, regroupant les femmes parlementaires des assemblées fédérale, provinciales et territoriales. Il a pour but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives en vue d'améliorer la représentativité des femmes dans la sphère politique. - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est particulièrement active au sein de la Région canadienne du réseau FPC. Elle en a, en effet, assumé la présidence de 2006 à 2008, et la représentante québécoise au sein du réseau en est présentement présidente suppléante. - En 2007, la Région canadienne du réseau FPC mettait sur pied son premier <i>Programme de sensibilisation</i>, lequel a lieu annuellement, par alternance dans les différents provinces et territoires.

CONTEXTE (SUITE)

- Les objectifs du *Programme de sensibilisation* sont notamment de diffuser de l'information sur les rôles joués par les femmes parlementaires dans leur collectivité et au sein de leur Parlement, de partager l'expérience des députées relative aux campagnes électorales et d'encourager l'implication politique et scolaire des jeunes, plus particulièrement des jeunes filles.

THÈMES

- Le mentorat politique
- Le rôle des femmes en politique
- Témoignages et échanges avec des femmes des Premières Nations du Québec
- Engagement des jeunes dans la vie scolaire et communautaire
- Femmes journalistes, femmes parlementaires : comparaisons et interactions.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les femmes et les jeunes à l'importance de l'engagement politique.
- Mettre en commun et partager des expériences relatives à la pratique de la politique par les femmes.
- Outiller les participantes en matière de mentorat politique et leur permettre de jouer un rôle de premier plan à titre de mentors auprès des femmes de leur communauté.
- Faire connaître l'expérience québécoise en matière de mentorat politique et de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels.
- Permettre aux participantes de partager leurs vues sur la perception médiatique des femmes en politique et de mieux appréhender les défis rencontrés par les femmes journalistes qui couvrent la politique.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Sept députées issues des assemblées législatives des provinces et des territoires canadiens se sont jointes à quelques-unes de leurs collègues québécoises pour recevoir une formation sur le mentorat politique donnée par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Cette formation visait à offrir aux parlementaires des outils pour transmettre de façon optimale leurs connaissances et leurs expériences à des candidates potentielles et ainsi contribuer à les préparer à une éventuelle carrière en politique. Les participantes ont bénéficié des témoignages d'une mentore et d'une mentorée, ce qui leur a permis d'entrevoir de façon concrète le déroulement d'un programme de mentorat afin d'agir elles-mêmes à titre de mentores auprès des femmes de leur communauté.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- Les participantes ont pu s'entretenir avec des femmes des Premières Nations du Québec engagées, politiquement ou non, au sein de leur communauté. Elles ont ainsi eu l'occasion de mettre en pratique les enseignements tirés de la formation sur le mentorat politique. Grâce à ces échanges enrichissants, elles ont pu partager leur expérience et en apprendre davantage sur les nombreux défis rencontrés quotidiennement par ces femmes autochtones.
- La rencontre avec des élèves de l'École secondaire de Neufchâtel répondait à l'un des objectifs du programme de sensibiliser les jeunes à poursuivre leur engagement scolaire et communautaire. Les jeunes présents, engagés dans le Parlement étudiant et le conseil d'administration de la coopérative de l'école, se sont entretenus avec les députées et ont pu, de manière concrète, en apprendre davantage sur l'engagement politique des femmes de même que sur les défis et les perspectives qui y sont reliés.
- Cette activité a également permis de faire la promotion et de diffuser de l'information auprès des participantes membres du réseau FPC concernant le programme *Parlements au secondaire* de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'ANQ.
- À l'occasion d'un déjeuner-causerie avec des femmes journalistes de la Tribune de la presse de l'ANQ, les participantes ont tiré profit des échanges dynamiques portant sur la perception médiatique des femmes en politique, les défis rencontrés par les femmes journalistes qui couvrent la politique et les relations entre les élues et les journalistes.
- En plus de permettre aux participantes de l'ANQ d'élargir leur réseau de contacts au sein de la Région canadienne du réseau FPC, la tenue de ce 6^e Programme de sensibilisation a contribué à faire connaître l'expertise québécoise en matière de mentorat politique et à consolider les objectifs poursuivis par le programme.

COÛT

Total

10 424,00 \$



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUPRÈS DU PARLEMENT DU ROYAUME-UNI

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Londres (Royaume-Uni) - 28 février et 1^{er} mars 2013
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Catherine Durepos, responsable du Service des affaires bilatérales, européennes et du Commonwealth.
CONTEXTE	- L'ANQ est l'une des quelque 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques dont la Région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933. - Les liens que l'ANQ entretient avec le Parlement du Royaume-Uni s'inscrivent notamment dans le cadre de sa participation à l'APC. Ainsi, des délégations de l'ANQ, souvent dirigées par le président, se rendent régulièrement à Londres ou en Écosse afin de mener des missions auprès de leur Parlement respectif et d'étudier de plus près l'évolution de la procédure et des pratiques parlementaires de type britannique.
THÈMES	- Le rôle de la présidence et des vice-présidents - Les programmes éducatifs des parlements - Le suivi des activités de l'APC.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- S'enquérir du rôle de la présidence et des relations qu'elle entretient avec la vice-présidence de la Chambre des communes, mais également avec les whips et les leaders parlementaire, dans un contexte de gouvernement de coalition. - Étudier de plus près les programmes éducatifs coordonnés par le Parlement du Royaume-Uni. - S'informer des récents développements au sein de l'APC et des enjeux de la prochaine Conférence interparlementaire du Commonwealth, qui aura lieu à Johannesburg (Afrique du Sud), à l'été 2013.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre d'une rencontre de travail avec le vice-président de la Chambre des communes et président des voies et moyens (*Chair of Ways and Means*), le président de l'ANQ a pu s'enquérir des changements apportés au début de la présente législature au mode d'élection des vice-présidents de la Chambre basse britannique. En effet, à l'initiative du président de la Chambre des communes et sur recommandation du Comité parlementaire de la procédure, les trois vice-présidents sont désormais élus au scrutin secret, par tous les députés. Les postes de vice-présidents sont répartis entre, d'une part le ou les groupe(s) parlementaire(s) formant le gouvernement, et, d'autre part, le ou les groupe(s) d'opposition. Ainsi, un des vice-présidents doit être issu du même groupe que celui auquel appartient le président (ministériel ou d'opposition, selon le cas). Puis, deux vice-présidents, dont le premier devient automatiquement président des voies et moyens, sont issus de l'autre groupe. De plus, au moins une femme et un homme doivent être élus au sein des quatre postes de la vice-présidence. Le règlement de l'ANQ ne prévoit pas que les vice-présidents soient élus au scrutin par les membres de l'Assemblée.
- Les discussions ont également porté sur les conditions de travail des députés et sur les enjeux relatifs aux révisions des cartes électorales, tant au Royaume-Uni qu'au Québec.
- Le président de l'ANQ a également pu s'entretenir avec la présidente de la Chambre des Lords et échanger sur la dynamique d'un Parlement bicaméral. Les deux homologues ont échangé sur leurs rôles respectifs et sur la façon dont les présidents, de par leurs décisions, peuvent faire évoluer le droit parlementaire.
- Par ailleurs, la mission auprès du Parlement britannique visait également à étudier les initiatives de l'institution en matière de programmes pédagogiques, et plus particulièrement les outils disponibles en ligne s'inscrivant dans cette démarche. Alors que l'ANQ s'attache présentement à définir son nouveau site web jeunesse, cette rencontre avec la webmestre du portail « Education » du site Internet aura permis, non seulement de mieux connaître l'offre du Parlement du Royaume-Uni à cet égard, mais également de mieux comprendre la démarche entreprise pour mettre au point cet outil.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Enfin, cette mission à Londres aura donné lieu à des rencontres avec les officiels de l'APC, soit le président du Comité exécutif et le secrétaire général afin de discuter des enjeux de la prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth qui se tiendra à la fin de l'été 2013 et à laquelle il prendra part.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	4 466,22 \$
- Transport	370,05 \$
Total	4 836,27 \$

¹ Les frais de transport de M. Chagnon et de M^{mes} Whittom et Durepos ont été imputés à la 7^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière (Munich, 4 au 7 mars 2013).



30^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Victoria (Colombie-Britannique) - 31 janvier au 3 février 2013
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'ANQ - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- La Conférence des présidents d'Assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire. - L'ANQ a été l'hôte de cette Conférence en janvier 2008. - Dix des 15 présidents d'Assemblée du Canada ont été élus dans cette fonction depuis 2011.
THÈMES	- Les nouveaux présidents d'Assemblée et leurs perspectives de travail - Le rôle du président lors de la rentrée parlementaire d'une nouvelle législature en situation de gouvernement minoritaire - La transparence et l'imputabilité dans la divulgation des dépenses des députés - Bref tour d'horizon des enjeux majeurs dans chaque assemblée législative - Les perspectives d'avenir de l'APC.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Dans le cadre d'une allocution, partager des expériences et susciter une discussion sur le rôle de la présidence en début de législature en situation de gouvernement minoritaire. - Favoriser le partage et l'échange de bonnes pratiques avec les membres de la présidence des assemblées législatives canadiennes sur la pratique et la procédure parlementaires, notamment dans le cadre des échanges sur les thèmes retenus.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)	- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes. - Présenter un rapport législatif de la dernière année au Québec. - Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées canadiennes.	
COMMENTAIRE/CONCLUSIONS	- La participation de l'ANQ à cette conférence lui aura permis de prendre le pouls de l'actualité et des enjeux parlementaires des autres assemblées législatives canadiennes. - Elle aura également donné l'occasion au président de l'ANQ de partager et de faire valoir sa vision de la conduite et de l'organisation des travaux de l'Assemblée dans le cadre d'un Parlement minoritaire au moyen d'exemples concrets. - Les participants québécois ont pu prendre part aux discussions, aux échanges et aux débats relatifs aux rôles de la présidence et aux défis inhérents à cette fonction, et ainsi partager leurs expériences respectives.	
COÛT	- Per diem et autres frais - Transport	4 171,01 \$ 5 726,01 \$
	Total	9 897,02 \$



50^e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Québec (Québec) - 15 au 21 juillet 2012
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'ANQ et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC - M. Yves-François Blanchet, député de Drummond et vice-président de la Section du Québec de l'APC - M^{me} Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et présidente suppléante de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) - M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'ANQ - M. François Gendron, troisième vice-président de l'ANQ - M. Gérard Deltell, député de Chauveau - M. Raymond Bernier, député de Montmorency - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Catherine Durepos, coordonnatrice de la Conférence régionale canadienne de l'APC et secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC - M^{me} Linda Laplante, responsable du secteur du protocole et des opérations - M^{me} Noémie Cimon-Mattar, responsable des communications.
CONTEXTE	- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933. La première Conférence régionale canadienne a eu lieu en 1958.

CONTEXTE (SUITE)

- La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement, selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres, et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit le Parlement fédéral et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Des observateurs internationaux peuvent également être invités. Les délégués traitent de thèmes d'intérêt dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices.
- L'ANQ était l'hôte en 2012 de la 50^e Conférence régionale canadienne.
- La réunion du Comité directeur et les séances de travail de la Région canadienne du réseau FPC, ont eu lieu les 15 et 16 juillet 2012. Ce réseau regroupe les femmes parlementaires dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.
- Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et chefs de délégation des 14 sections membres, s'est réuni le 17 juillet. Ces travaux sont tenus à huis clos.
- La Conférence régionale canadienne de l'APC a tenu ses séances de travail les 17, 19 et 20 juillet 2012.
- Plus de 140 délégués (parlementaires et fonctionnaires parlementaires) ont participé à l'activité, dont près de 40 observateurs représentant six des huit autres régions de l'APC.

THÈMES

Le réseau FPC

- L'ascension professionnelle des femmes : comment briser le plafond de verre ?
- Exercice de définition de la vision, de la mission et des valeurs du réseau FPC.

La Conférence régionale canadienne

- La diplomatie parlementaire et la promotion des droits de la personne au plan international
- Le renforcement de la démocratie parlementaire dans les Caraïbes : un projet pour la Région canadienne de l'APC?
- Le bicamérisme en Afrique du Sud
- La participation des Autochtones à la vie politique et parlementaire
- Les défis et les perspectives de la participation des femmes en politique : points de vue régionaux
- Le projet de loi de député est-il un outil efficace dans nos parlements modernes?
- L'impact des médias sociaux et conventionnels sur le parlementarisme et le rôle des députés
- Le gouvernement de consensus au Nunavut.

OBJECTIFS ET ENJEUX

Le réseau FPC

- Lors de la table ronde intitulée « L'ascension professionnelle des femmes : comment briser le plafond de verre ? », présenter aux participantes l'expérience et la vision de conférencières aux parcours riches d'enseignement quant à l'accès des femmes aux plus hautes sphères des milieux politique et des affaires.
- Par l'organisation de cette activité, sensibiliser les FPC aux meilleures actions et stratégies à mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs professionnels.
- Participer à l'exercice de définition de la vision, de la mission et des valeurs du réseau FPC, en mettant en valeur l'expertise de l'ANQ dans la création et la consolidation de réseaux internationaux de femmes parlementaires.
- Présenter au Comité directeur du réseau FPC l'avant-projet du *Programme de sensibilisation au rôle des parlementaires, au système parlementaire et au processus politique*, dont l'ANQ sera l'hôte en 2012 ou 2013, et recueillir les commentaires et suggestions des membres à cet égard.

Conférence régionale canadienne

- Assurer le maintien d'un dialogue soutenu et régulier entre les parlementaires des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales du Canada.
- Dans le cadre des séances de travail, lors desquelles les représentants de l'ANQ agiront à titre de conférenciers, faire valoir auprès des instances de l'APC et de ses membres l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes abordés.
- Par leur participation aux échanges portant sur les différents thèmes de la Conférence, renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des réalités parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres sections de la Région canadienne et ceux des autres régions de l'APC.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ, au sein de la Région canadienne de l'APC ainsi qu'avec les observateurs des autres régions de l'APC.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

Réunion du réseau FPC

- Lors de la réunion du Comité directeur, la représentante de l'ANQ, a présenté un avant-projet de Programme de sensibilisation du réseau FPC. L'avant-projet a reçu l'aval des membres du réseau, qui confirmeront, éventuellement, leurs préférences pour les dates de l'activité. La Section du Québec s'est par ailleurs portée volontaire pour siéger au sein d'un comité qui, cinq ans après la mise sur pied du Programme, proposera au réseau une structure et des objectifs précis pour l'organisation des programmes futurs.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- L'atelier sur la définition de la mission, de la vision et des valeurs du réseau a permis d'engager une réflexion commune et interactive destinée à définir les objectifs et les actions de l'organisation, visant ainsi une meilleure cohérence et une continuité pour les prochaines années. L'exercice de rédaction finale sera complété via visioconférence.
- La représentante du Québec a présidé une table ronde sur l'ascension professionnelle des femmes. Les présentations, dont celle de M^{me} Andrée Corriveau, présidente de l'Association des femmes en finances du Québec, ont été fortement appréciées par les membres du réseau. Jumelée à l'exposé de la députée de l'ANQ en début de séance, cette présentation a permis de faire connaître les progrès réalisés au Québec à l'égard de l'accession des femmes aux plus hautes sphères de pouvoir.
- La réunion du réseau FPC aura permis à l'ANQ de démontrer son savoir-faire en matière de relations interparlementaires, en proposant des initiatives concrètes pour renforcer le réseau et lui assurer une place accrue dans le monde des relations interparlementaires.

Conférence régionale canadienne

- Les séances de travail ont permis aux députés de l'ANQ de faire valoir, auprès des membres de la Région canadienne, des observateurs internationaux et des membres des instances de l'APC, l'expertise du Québec relativement aux thèmes abordés
- Les thèmes de la défense des droits de la personne dans les relations interparlementaires ainsi que de l'impact des médias sociaux sur le rôle des députés, ont fait l'objet de présentations par des députés québécois et ont suscité des échanges enrichissants.
- La séance de travail proposée par la Section du Québec et portant sur les points de vue régionaux à l'égard des défis et des perspectives de la participation des femmes en politique a constitué une occasion de démontrer l'importance que leur accorde l'ANQ, par exemple en présentant le projet d'un monument en l'honneur des femmes politiques québécoises. Elle aura en outre permis de tirer profit de cette Conférence pour nourrir des échanges avec des parlementaires d'autres régions du monde.
- Le thème sur la participation des Autochtones à la vie politique et parlementaire, mise de l'avant par la Section québécoise, a donné lieu à des présentations et à des échanges soutenus. Les délégués ont formulé le souhait que ce thème soit abordé à nouveau lors des prochaines activités de la Région canadienne de l'APC.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Les nombreuses discussions qui ont animé les séances de travail ont permis aux députés québécois de renforcer leur connaissance des réalités parlementaires des législateurs des autres sections de la Région canadienne et du Commonwealth.

COÛT	Total	107 408,00 \$
-------------	--------------	----------------------



23^e SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Apia (Samoa) - 24 au 30 mai 2012
PARTICIPANT	- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes.
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des quelque 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933. - À l'occasion du séminaire parlementaire annuel de l'APC, près de 40 parlementaires, issus des sections membres de l'APC, se réunissaient afin d'échanger sur la pratique du parlementarisme britannique et les réalités parlementaires qui caractérisent les différentes sections qui y participent.
THÈMES	- <i>The Commonwealth and the Role of the CPA</i> - <i>The varied roles and responsibilities of MPs</i> - <i>Oversight Role of Parliament</i> - <i>Parliament and Political Parties</i> - <i>The Office of the Speaker and the Office of the Clerk</i> - <i>Parliamentary Institutional Strengthening</i> - <i>Professional Development of MPs</i> - <i>The Secretariat- MPs Support</i> - <i>Parliament and Gender</i> - <i>Parliament and Human Rights</i> - <i>Parliamentary Law, Practice and Procedures</i> - <i>Parliamentary Ethics, Transparency and Accountability</i> - <i>Parliamentary Code of Conduct and Leadership Obligations</i> - <i>Powers and Privileges of MPs and their Interests</i> - <i>Parliament and Civil Society.</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Lors de la séance de travail ayant pour thème *Parliamentary Code of Conduct and Leadership Obligations*, présenter le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ.
- Par cette présentation et en assumant la présidence de la séance *Parliamentary Institutional Strengthening*, affirmer le dynamisme de la Section du Québec au sein de l'APC.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises en lien avec les thèmes du séminaire.
- Approfondir l'expertise du député sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système parlementaire et politique de type britannique.
- Renforcer la connaissance du député sur les rôles, le fonctionnement et les organes de l'APC.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député a présenté le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ devant les parlementaires des autres régions de l'APC. Cette présentation a donné lieu à des échanges entre les participants, permettant ainsi des comparaisons entre les différents outils mis en place au sein des parlements du Commonwealth en matière d'éthique et de déontologie parlementaire.
- Le représentant de la Section du Québec a eu l'occasion, au contact de législateurs d'autres régions de l'APC, de partager et de faire valoir les spécificités de la pratique du parlementarisme à l'ANQ.
- Axé sur la formation de députés, ce séminaire a permis au représentant de l'ANQ de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs à la pratique du parlementarisme de tradition britannique dans différents pays du Commonwealth.
- La formation ainsi acquise par le représentant de la Section du Québec lui aura permis de renforcer son rôle d'élu, tant en Chambre, en commission parlementaire que dans le cadre de son travail en circonscription, et d'approfondir sa connaissance de l'APC, de sa structure et de ses actions.
- Les échanges avec les députés de l'Assemblée législative de Samoa a permis au représentant de la Section du Québec de mieux saisir le contexte particulier de la pratique du parlementarisme dans ce micro-État du Pacifique.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 944,62 \$ |
| - Transport | 11 548,43 \$ |

Total	12 493,05 \$
--------------	---------------------



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA SECTION DU ROYAUME-UNI DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Québec (Québec)
- 25 et 26 avril 2012

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'ANQ et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- M. Yves-François Blanchet, député de Drummond et vice-président de la Section du Québec de l'APC
- M^{me} Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de l'ANQ au sein du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth »
- M^{me} Mylène Poulin, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- M^{me} Claire Laliberté, conseillère au protocole.

Délégation britannique

- M^{me} Helen Jones, députée
- Lord Roberts of Llandudno
- M. Mike Weir, député.

CONTEXTE

- L'ANQ est l'une des 175 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.
- Les liens que l'ANQ entretient avec le Parlement du Royaume-Uni s'inscrivent dans le cadre de son action au sein de l'APC. Le Royaume-Uni est l'un des membres fondateurs de l'organisation mise sur pied en 1911.
- La visite des parlementaires britanniques à Québec s'inscrivait dans le cadre d'un voyage d'études au Canada visant à s'enquérir des défis auxquels font face les parlementaires canadiens fédéraux et provinciaux.

CONTEXTE (SUITE)	- La délégation a auparavant effectué une visite au Parlement du Canada. Une partie des parlementaires s'est ensuite rendue en Alberta et l'autre partie à Québec.
THÈMES	- Le Québec et la pratique du fédéralisme - La lutte contre les changements climatiques.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Dans le cadre de la séance de travail prévue à cette fin, faire connaître les enjeux actuels du fédéralisme canadien pour le Québec. - S'enquérir des enjeux liés à la dévolution des pouvoirs aux assemblées législatives des nations constituant le Royaume-Uni. - Dans le cadre de la séance de travail prévue à cette fin, s'informer mutuellement des plus récents développements en matière de lutte contre les changements climatiques au Québec et au Royaume-Uni. - S'informer de l'actualité politique et parlementaire du Royaume-Uni. - Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès de la Section du Royaume-Uni de l'APC et consolider les liens entre les parlementaires québécois et britanniques.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- À l'occasion de la séance de travail portant sur le fédéralisme canadien du point de vue du Québec, la première vice-présidente de l'ANQ, M^{me} Fatima Houada-Pepin, a mis en évidence les particularités de la pratique canadienne du fédéralisme en dressant un portrait de son évolution ainsi que du partage des compétences. Elle a en outre présenté certains enjeux actuels des relations intergouvernementales canadiennes dont le principe de l'asymétrie, le pouvoir de dépenser ainsi que le déséquilibre fiscal. - La présentation a suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part des parlementaires britanniques, notamment en ce qui concerne le partage des pouvoirs, les arrangements fiscaux entre les paliers de gouvernements et la tenue de référendums au Québec. - Les échanges lors de cette séance de travail ont également permis aux élus québécois de se familiariser avec les enjeux entourant la dévolution des pouvoirs du Parlement de Westminster aux assemblées législatives de l'Écosse et du pays de Galles ainsi qu'avec l'actualité politique et parlementaire du Royaume-Uni.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La séance de travail portant sur la lutte contre les changements climatiques a permis à la délégation québécoise de dresser un portrait de l'engagement du Québec en cette matière. Elle a fait état des programmes et stratégies gouvernementales contenus dans le plan d'action 2006-2012, notamment en ce qui a trait au secteur des transports, au secteur industriel et à l'efficacité énergétique. Le système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre ainsi que l'engagement international du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques ont également été abordés.
- Les discussions ont permis aux parlementaires britanniques et québécois de constater des objectifs et des défis communs relativement à la lutte contre les changements climatiques. Les parlementaires britanniques se sont montrés particulièrement intéressés par les initiatives québécoises pour inciter les entreprises à adopter des technologies plus vertes et par les programmes existants pour inciter les ménages québécois à investir en matière d'efficacité énergétique.
- Lors de cet accueil, les membres des délégations québécoise et britannique ont souligné les bénéfices d'une collaboration accrue entre les élus des deux assemblées et l'enrichissement mutuel généré par la tenue de séances de travail permettant d'acquérir une meilleure connaissance des enjeux de leurs sociétés respectives.
- En plus de participer au rayonnement des initiatives québécoises et de l'ANQ auprès de la Section du Royaume-Uni de l'APC, cet accueil a permis de consolider les liens entre les parlementaires québécois et britanniques.

COÛT

Total

5 307,00 \$



**Section du Québec de la Confédération
parlementaire des Amériques**

Le 31 mai 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous faisons part des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2012-2013.

Objectifs de la Section

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. En participant activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, en s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des assemblées parlementaires du continent américain.

Comme vous occupez la présidence de la COPA depuis le 18 novembre 2010, les membres de la Section du Québec de la COPA travaillent à la mise en œuvre des objectifs institutionnels que vous avez fixés pour la durée de votre mandat. L'un de ceux-ci concerne la dynamisation des travaux de la COPA par la tenue de séances de travail des commissions permanentes à l'extérieur du cadre des Assemblées générales.

...2

Trois commissions se sont réunies au cours de la dernière année et la Section du Québec a pris part à chacune de ces rencontres :

- Réunion de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA (Santa Fe, Argentine, les 12 et 13 avril 2012). Thèmes : Les critères de la démocratie parlementaire au sein des Amériques, le programme des missions d'observation électorale de la COPA et le financement des partis politiques sur le continent américain.
- Réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable de la COPA (Natal, Brésil, du 30 mai au 1^{er} juin 2012) Thème : les énergies renouvelables : des alternatives propres qui n'endommagent pas l'environnement.
- Réunion de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens de la COPA (Natal, Brésil, du 30 mai au 1^{er} juin 2012). Thèmes : les droits humains et la sécurité publique, l'immigration et les droits humains, les ressortissants haïtiens au Brésil, le système carcéral.

De même, l'action de notre Section aura permis de consolider des liens et de développer des partenariats avec des organisations internationales d'importance actives dans les Amériques, telles que l'Organisation des États américains, la Commission interaméricaine des femmes, l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil.

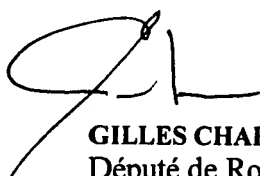
La Section du Québec de la COPA a également poursuivi son travail d'organisation et de développement du programme des missions d'observation électorale de la COPA en organisant une mission au Mexique à l'occasion des élections présidentielle et législatives du 1^{er} juillet 2012.

Enfin, au cours de l'année 2012-2013, la Section du Québec de la COPA a pris part aux activités suivantes :

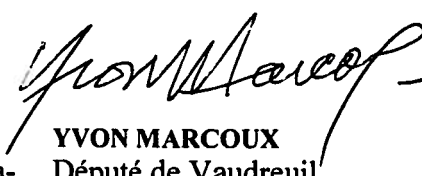
- Forum panaméricain de la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains : « Citoyenneté intégrale des femmes pour la démocratie » (Santo Domingo, République Dominicaine, du 18 au 21 juillet 2012).
- Mission du président au Brésil et réunion des secrétariats de la COPA (Brasilia, São Paulo et Rio de Janeiro, Brésil, du 30 juillet au 6 août 2012).
- Réunions des comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques (Mexico, Mexique, du 30 novembre au 3 décembre 2012).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

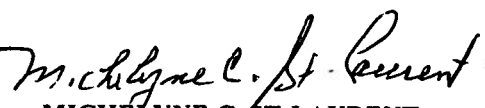
Demeurant à votre disposition pour discuter de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



GILLES CHAPADEAU
Député de Rouyn-Noranda-
Témiscamingue
Vice-président de la Section
du Québec de la COPA



YVON MARCOUX
Député de Vaudreuil
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA



MICHELLYNE C. ST-LAURENT
Députée de Montmorency
Vice-présidente de la Section
du Québec de la COPA

p. j. Fiches synthèses (6)



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA PAIX DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Santa Fe (Argentine) - 12 et 13 avril 2012
PARTICIPANTS	- M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA et vice-président de la Section du Québec de la COPA - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller responsable du Secrétariat du Québec de la COPA.
CONTEXTE	- La Commission de la démocratie et de la paix est une commission thématique permanente dont la présidence est assumée par M. Marjolain Dufour, député à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ). - La Commission s'est réunie en septembre 2011 dans le cadre de la XI^e Assemblée générale de la COPA qui a eu lieu à Québec. À cette occasion, un plan de travail pour la période 2011-2012 a été adopté. Ce plan comprend les thématiques suivantes : • la contribution parlementaire à la démocratie : des critères pour les parlements des Amériques; • l'adoption et la mise en œuvre des recommandations contenues dans le bilan 2005-2011 du Programme des missions d'observation électorale de la COPA; • la poursuite du programme des missions d'observation électorale de la COPA; • le financement des partis politiques dans les Amériques. - Il s'agit de la première réunion de la Commission de la démocratie et de la paix à se tenir en dehors du cadre des assemblées générales de la COPA.

CONTEXTE (SUITE)

- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est notamment responsable d'appuyer les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

THÈMES

- Présentation d'un outil d'autoévaluation à l'usage des parlements des Amériques à l'égard des critères de la démocratie parlementaire adoptés à Québec en septembre 2011
- Étude et adoption des recommandations contenues dans le document *Programme des missions d'observation électorale de la COPA : bilan 2005-2011 et perspectives*
- Le calendrier 2012-2013 du programme des missions d'observation électorale de la COPA
- La contribution de la COPA aux efforts de consolidation et de renforcement démocratique en Haïti et la question des réfugiés haïtiens au Brésil
- Le financement des partis politiques dans les Amériques
- Élaboration du plan de travail 2012-2013 de la Commission.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership à la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix.
- Présider les travaux de la réunion de travail de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- Faire la présentation du document intitulé *Outil d'autoévaluation à l'usage des parlements des Amériques* et inciter les parlements participants à se prêter à l'exercice d'autoévaluation institutionnelle à l'égard des critères de la démocratie parlementaire.
- Prendre part aux décisions stratégiques concernant les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA et planifier les travaux de l'année 2012-2013.
- Participer activement à la consolidation et au développement du Programme des missions d'observation électorale de la COPA.
- Favoriser les rapprochements entre la COPA et le Parlement haïtien au bénéfice des institutions politiques de ce pays et de la population haïtienne.
- Participer activement aux différents débats en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette première réunion de la Commission tenue en dehors du cadre des assemblées générales de la COPA a réuni 26 parlementaires représentant huit parlements.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Un outil d'autoévaluation à l'usage des parlements des Amériques a été présenté par le président de la Commission aux parlementaires participants. Cet outil a été développé sur la base des critères de la démocratie parlementaire adoptés lors de la XI^e Assemblée annuelle de la COPA tenue à Québec en septembre 2011. Les parlementaires présents ont été invités à se prêter à l'exercice d'autoévaluation et à faire la promotion de cet outil auprès de leurs pairs.
- Concernant le programme des missions d'observation électorale, le président a informé les membres de la Commission qu'aucune invitation formelle à constituer une délégation d'observateurs n'avait encore été reçue, en date du 12 avril 2012, de la part des autorités électorales de la République dominicaine pour l'élection présidentielle du 20 mai 2012. Les parlementaires ont également mandaté le Secrétariat de la Commission afin qu'il évalue la possibilité d'envoyer une mission d'observation à l'occasion de l'élection présidentielle qui aura lieu le 7 octobre 2012 au Venezuela.
- Le président de la Commission a fait état des démarches du président de la COPA auprès des autorités parlementaires haïtiennes visant à offrir l'appui de la COPA au Parlement de la République d'Haïti dans ses efforts de consolidation et de renforcement. Il a été convenu que la contribution de la COPA au développement démocratique d'Haïti serait à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission à l'occasion de la XII^e Assemblée générale de la COPA qui aura lieu du 6 au 10 août 2012 à Asunción, au Paraguay.
- Les parlementaires ont assisté à trois présentations sur la question du financement des partis politiques. De même, les débats sur cette question ont essentiellement porté sur six grands axes de réflexion, soit la régulation quant au financement public et privé, l'accès à l'information par les médias, les dépenses électorales, la reddition de compte, les sanctions et le renforcement des organes électoraux. La perspective d'organiser un séminaire sur la question à l'hiver 2013 a été évoquée.
- Les recommandations contenues dans le bilan 2005-2011 du programme des missions d'observation électorale, préparé par le Secrétariat du Québec de la COPA, ont été analysées et adoptées par les membres de la Commission dans l'objectif de poursuivre et de consolider cette initiative.
- Les parlementaires participants ont eu l'occasion d'exposer les thèmes qu'ils voudraient voir être inclus au prochain plan de travail de la Commission. Le président de la Commission a proposé d'étudier le Traité sur le commerce des armes qui sera négocié en juillet 2012 au siège de l'Organisation des Nations Unies. Parmi les autres suggestions reçues, on retrouve la violence liée au narcotrafic et la traite des personnes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - La présence d'un député québécois et d'un fonctionnaire qui a assumé les tâches de secrétariat de la Commission, a contribué au maintien du leadership de l'Assemblée nationale du Québec au sein des instances de la COPA, en plus de témoigner de son engagement à participer à la dynamisation des travaux des commissions de la COPA.

COÛT	- Per diem et autres frais	2 224,74 \$
	- Transport	15 253,57 \$
	Total	17 478,31 \$



**RÉUNIONS DE DEUX COMMISSIONS THÉMATIQUES DE LA
CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
DANS LE CADRE DE LA
XVI^e CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UNION NATIONALE DES ASSEMBLÉES
LÉGISLATIVES DES ÉTATS FÉDÉRÉS DU BRÉSIL**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Natal (Brésil) - 30 mai au 1^{er} juin 2012
PARTICIPANTS	- M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA - M^{me} Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville et représentante de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Réseau des femmes parlementaires des Amériques - M. Claude Bachand, député d'Arthabaska et membre de la Section du Québec de la COPA - M. Patrick Huot, député de Vanier - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller responsable du Secrétariat du Québec de la COPA.
CONTEXTE	- L'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE) est une organisation interparlementaire regroupant les assemblées parlementaires des 26 États fédérés et du district fédéral du Brésil. Elle se réunit une fois par an, dans le cadre d'une Conférence annuelle. L'ANQ a participé aux conférences annuelles de l'UNALE de 1998 à 2002 et à celle de 2011. - Au cours de la dernière année, l'UNALE a relancé les activités du Secrétariat du Brésil de la COPA. Selon l'Entente de collaboration concernant le partage des tâches des secrétariats Mexique – Brésil – Québec, signée en mai 2002, le Secrétariat du Brésil est responsable, notamment, de la communication avec les parlements des régions Andine et du Cône Sud et de deux commissions de travail permanentes.

CONTEXTE (SUITE)

- Dans le cadre de la présente Conférence annuelle, l'UNALE a invité les deux commissions de travail de la COPA sous la responsabilité du Secrétariat du Brésil à se réunir, soit la Commission de l'environnement et du développement durable et la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens.
- La présidence de la COPA est assumée par le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon. La tenue de rencontres de travail des commissions de la COPA entre les assemblées générales et la consolidation du Secrétariat du Brésil de la COPA font partie des priorités institutionnelles de la présidence.

THÈMES

- **Commission de l'environnement et du développement durable :**
 - Les énergies renouvelables, des alternatives propres qui n'endommagent pas l'environnement
- **Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens :**
 - Droits humains et sécurité publique
 - Immigration et droits humains
 - Haïti
 - Système carcéral
- **Thèmes à l'ordre du jour de la XVI^e Conférence de l'UNALE :**
 - L'énergie pour la croissance : l'importance de l'énergie pour la croissance des États
 - Les investissements les plus importants dans le secteur de l'énergie
 - Le Brésil - Défis et perspectives de la décennie
 - Débat public – Examen du pacte fédéral
 - Jeux olympiques et Coupe du monde de la FIFA – Défis et perspectives.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA.
- Dresser un portrait de la situation énergétique au Québec et de la place qu'y occupent les énergies renouvelables.
- Présenter le Rapport sur la participation politique des femmes dans les Amériques, préparé par l'ANQ pour le compte du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Promouvoir et encourager la dynamisation des travaux des commissions de travail permanentes de la COPA afin de participer à la consolidation de l'organisation.
- Participer activement aux différents débats qui auront lieu lors de l'événement en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.
- Renforcer les réseaux de contact avec les différents parlementaires présents sur place.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)	- Contribuer au rayonnement international de l'ANQ, notamment auprès de l'organisation qui réunit les parlements des États fédérés du Brésil. - Promouvoir la tenue de la XII^e Assemblée générale de la COPA et de la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, qui se tiendront à Asunción, au Paraguay, du 6 au 10 août 2012.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Un représentant de l'ANQ a présenté un portrait de la situation des énergies renouvelables au Québec lors de la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable. Cette présentation a suscité un vif intérêt chez les parlementaires et les experts présents lors de la réunion. - La représentante de l'ANQ a présenté le Rapport sur la participation politique des femmes dans les Amériques, préparé par l'ANQ pour le compte du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, lors de la Réunion du Secrétariat des femmes de l'UNALE. - Les représentants de l'ANQ ont pris part à la réunion de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens de la COPA. Ces derniers ont fait état des gestes posés par l'ANQ à l'égard de la consolidation démocratique en Haïti, ainsi que ceux posés par la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, dont la présidence est assumée par un député québécois et dont le Secrétariat est hébergé par l'ANQ. - Environ 1 500 délégués ont participé à cet événement d'envergure. En plus d'établir des liens avec des parlementaires brésiliens, les députés québécois ont pu établir des contacts avec des délégués de la Chine, de la France, de l'Argentine, du Paraguay, du Mexique, de l'Afrique du Sud et du Suriname. - Les parlementaires québécois ont assisté à diverses conférences d'experts portant sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la XVI^e Conférence de l'UNALE, dont la situation énergétique au Brésil et les défis et perspectives de l'économie au Brésil pour la prochaine décennie. - L'UNALE a confirmé la poursuite de son engagement au sein de la COPA et le renforcement des activités du Secrétariat du Brésil de l'organisation. - Des membres de la délégation québécoise ont tenu des rencontres préparatoires en prévision de la XII^e Assemblée générale de la COPA et de la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui se tiendront du 6 au 10 août 2012 à Asunción, au Paraguay.
COÛT	- Per diem et autres frais 6 280,26 \$ - Transport 40 291,36 \$
	Total 46 571,62 \$



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES
DU 1^{ER} JUILLET 2012 AU MEXIQUE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Mexico (Mexique) - 27 juin au 2 juillet 2012
PARTICIPANTS	- M. Pascal Bérubé, député de Matane - M. Patrick Giasson, conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
CONTEXTE	- Le 9 septembre 2011, à Québec, l'Assemblée générale de la COPA a adopté une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors des élections présidentielle et législatives du 1^{er} juillet 2012 au Mexique. - Dans cette optique, le président de la COPA a entrepris des démarches auprès de représentants de l'Institut fédéral électoral (IFE) du Mexique afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale. - Dans une lettre en date du 2 mai 2012, la COPA a reçu une invitation de la part des autorités électorales mexicaines à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin de juillet. - La COPA a déployé des missions d'observation lors des élections présidentielle et législatives du 2 juillet 2006 et lors des élections législatives du 5 juillet 2009. À la suite de cette dernière mission, les recommandations suivantes avaient été soumises aux autorités électorales mexicaines afin d'améliorer les opérations le jour du scrutin, notamment de : • permettre l'installation du bureau de vote avant 8 h afin que les électeurs puissent véritablement commencer à voter dès l'ouverture des bureaux de vote et ainsi bénéficier de plus de temps pour exercer leur droit de vote; • prescrire que la surveillance des urnes par les travailleurs électoraux et les représentants des partis politiques soit accrue.

CONTEXTE (SUITE)

- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale.
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ), par l'entremise du Secrétariat du Québec de la COPA, assume les tâches de secrétariat de ladite commission et, à ce titre, est également responsable de l'organisation de l'ensemble des aspects de ces missions.
- Il s'agissait de la 13^e mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée, en mai 2005, d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

THÈMES

- Les 27, 28, 29 et 30 juin 2012, les membres de la délégation ont participé à plusieurs réunions de travail auprès de représentants et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections au Mexique
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans les États d'Hidalgo, Morelos, Tabasco, Mexico et dans le District fédéral, afin d'y observer le déroulement des opérations électorales.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- La participation de députés de l'ANQ à des missions multilatérales d'observation électorale dans les Amériques contribue au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
- Cet engagement permet également à l'ANQ d'appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.
- Cette mission a également permis de faire un suivi des recommandations faites lors de la mission d'observation électorale de la COPA réalisée au Mexique en juillet 2009.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les 28 parlementaires formant la délégation de la COPA ont observé les opérations électorales dans plus de 180 bureaux de vote au Mexique, le 1^{er} juillet 2012. Ils ont préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les candidats et représentants des principaux partis politiques ainsi que des représentants de la société civile.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La délégation de la COPA a constaté que les opérations de vote se sont déroulées généralement dans le calme et le respect des règles en vigueur. Les observateurs ont été impressionnés par le civisme et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par le personnel électoral dans le cadre de ces élections.
- Les parlementaires ont émis des recommandations portant notamment sur l'ouverture des bureaux de vote, les processus électoraux dans les bureaux de vote spéciaux, l'espace physique, la disposition du matériel électoral dans les lieux de votation et la formation du personnel électoral.
- Les observations et les recommandations de la délégation seront consignées dans un rapport qui sera soumis aux autorités électorales du Mexique, afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue du prochain scrutin.
- Le représentant de l'ANQ a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.
- Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme des missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué à ce que cette mission puisse se déployer dans les meilleures conditions possibles afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 502,63 \$
- Transport	2 723,53 \$
Total	8 226,16 \$



**FORUM PANAMÉRICAIN DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES DE
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS :
« CITOYENNETÉ INTÉGRALE DES FEMMES POUR LA DÉMOCRATIE »**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Santo Domingo (République dominicaine) - 18 au 21 juillet 2012
PARTICIPANTS	- M^{me} Danielle Doyer, députée de Matapédia et membre de la Section du Québec de la COPA - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère responsable du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
CONTEXTE	- Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques est une entité de la COPA qui existe depuis 1999 et dont le secrétariat est hébergé par le Secrétariat du Québec de la COPA à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ). Son rôle est notamment d'appuyer la présidente du Réseau dans ses activités de promotion et de représentation. - À l'instar de la COPA, le Réseau réunit des femmes parlementaires qui proviennent des congrès et des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques. Les objectifs généraux du Réseau sont notamment d'encourager la représentation et l'action des femmes dans les parlements des Amériques et de faire en sorte que les parlementaires, hommes et femmes, prennent en considération les droits et les demandes des femmes. - Dans le plan de travail 2010-2012, les membres du Réseau se sont engagées à diffuser davantage les activités du Réseau et à favoriser son positionnement stratégique auprès des instances internationales et au sein des Amériques. Dans cette perspective, le Réseau travaille à développer une collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'Organisation des États américains (OEA).

CONTEXTE (SUITE)

- Le Forum panaméricain est un événement de grande envergure qui a réuni des représentants des organisations internationales, de la société civile, du milieu académique et des instances législative, exécutive et judiciaire de tous les paliers gouvernementaux des Amériques.
- Dans le cadre du Forum, le Réseau a été invité à organiser et à animer un panel sur le thème des réformes législatives en faveur de l'égalité des sexes en plus d'être invité à prendre part à l'ensemble du programme.
- En marge du Forum panaméricain, le Réseau a organisé, conjointement avec la Commission, une journée de consultations auprès des présidentes de commissions parlementaires traitant d'égalité des sexes dans le but d'élaborer un projet de renforcement de ces commissions.

THÈMES

- État de la situation sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans les législations nationales dans les Amériques
- Stratégies de renforcement des commissions parlementaires qui traitent d'égalité des sexes et de condition féminine
- Réformes et démocratisation des partis politiques dans les Amériques dans la perspective d'une plus grande égalité
- Expériences et apprentissages sur les questions d'égalité dans les processus électoraux
- La parité dans la représentation politique dans les Amériques : quelques études de cas
- État de l'exercice des droits des femmes dans les Amériques
- Réformes des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire pour une plus grande équité entre les sexes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer à la réflexion sur le renforcement des commissions parlementaires lors de la journée de consultations en présentant l'expérience québécoise.
- Promouvoir les lois et les mesures législatives québécoises qui favorisent une plus grande égalité entre les sexes.
- Faire connaître les activités du Réseau des femmes parlementaires des Amériques auprès des représentants politiques de plusieurs États des Amériques et des organisations internationales participantes.
- Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires et la CIM de l'OEA et identifier les prochaines étapes de collaboration possibles.
- Identifier et prendre contact auprès d'organisations internationales ou panaméricaines pour jeter les bases de collaborations futures.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Lors de la journée de consultations, les représentantes du Réseau ont contribué à établir les grandes priorités sur lesquelles devrait porter le futur programme de renforcement des commissions parlementaires traitant de condition féminine.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Dans le cadre de la journée de consultations, la députée québécoise a entre autres fait état des outils à la disposition des parlementaires du Québec pour contrôler l'action gouvernementale en commission parlementaire, dont l'analyse différenciée selon les sexes.
- La présidente du Réseau a réaffirmé aux autorités de la CIM l'intérêt du Réseau à poursuivre la collaboration pour élaborer et mettre en œuvre un projet de renforcement des commissions parlementaires traitant d'égalité des sexes.
- Des contacts ont été établis auprès de l'organisation International IDEA et d'ONU Femmes dans le but de présenter le Réseau et d'explorer les pistes de collaboration. Ces deux organisations ont été invitées à prendre part à la prochaine Réunion annuelle du Réseau.
- Plus de 200 participantes, en provenance d'une vingtaine de pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, ont assisté au panel organisé par le Réseau. La présidente a profité de l'occasion pour dresser un portrait général du Réseau et de ses activités.
- Dans le cadre de ce panel, la présentation de la députée de l'ANQ portant sur la loi québécoise sur l'équité salariale a suscité un grand intérêt chez les participantes, notamment chez les spécialistes en droit du travail présentes.
- Tout au long de la semaine, les membres du Réseau ont profité de la tribune offerte par le Forum pour promouvoir les activités du Réseau et recruter de nouvelles membres, notamment auprès des États qui ne connaissaient pas encore la COPA.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 259,80 \$
- Transport	2 128,58 \$
Total	5 388,38 \$



**MISSION DU PRÉSIDENT
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
AU BRÉSIL ET RÉUNION DES SECRÉTARIATS DE
LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Brasília, São Paulo et Rio de Janeiro (Brésil) - 30 juillet au 6 août 2012
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de la COPA - M^{me} Anne-Marie Larochelle, responsable du Service des Amériques et conseillère du président de la COPA.
CONTEXTE	- L'ANQ assume la présidence de la COPA pour le mandat 2010-2012. - La promotion de l'organisation et de ses travaux, la diversification de la participation aux activités de la COPA et la consolidation des activités du Secrétariat du Brésil de la COPA constituent des objectifs prioritaires du président. - Au cours de la dernière année, l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE) a relancé les activités du Secrétariat du Brésil de la COPA. L'UNALE, dont le siège est situé à Brasília, est une organisation interparlementaire regroupant les assemblées parlementaires des 26 États fédérés et du district fédéral du Brésil. - Selon l'Entente de collaboration concernant le partage des tâches des secrétariats Mexique – Brésil – Québec signée en 2002, le secrétariat du Brésil est responsable notamment de la communication avec les parlements des régions Andine et du Cône Sud, de la traduction officielle des documents en portugais et de deux commissions de travail permanentes.

CONTEXTE (SUITE)

- Le 22 juin 2012, le Congrès national du Paraguay a destitué le président élu du pays. Cette procédure a suscité de vives réactions dans la région et a entre autres mené à la suspension du Paraguay de deux organisations régionales. La XII^e Assemblée générale de la COPA et la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, initialement prévues du 6 au 10 août 2012 à Asunción, au Paraguay, ont dû être reportées. Une réunion du président, de la première vice-présidente et des représentants des secrétariats de la COPA s'est tenue à Brasília le 31 juillet 2012 pour discuter de la situation et convenir d'une nouvelle date pour la tenue des réunions reportées.
- Constituée en 1997 à l'initiative du Québec, la COPA a pour mission de favoriser le dialogue interparlementaire par la mise en réseau des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés des Amériques ainsi que des parlements régionaux et des organisations interparlementaires.

THÈMES

- La promotion des activités de la COPA
- La diversification de la participation aux activités de l'organisation
- La consolidation des activités du Secrétariat du Brésil
- La tenue de la XII^e Assemblée générale de la COPA et de la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire connaître la COPA et encourager la participation du Congrès fédéral du Brésil, de l'Assemblée législative du District fédéral, de l'Assemblée législative de l'État de São Paulo et de l'Assemblée législative de l'État de Rio de Janeiro aux activités de l'organisation.
- Consolider les liens entre la COPA et l'UNALE pour favoriser une participation accrue des parlements des États fédérés du Brésil au sein de l'organisation.
- Renforcer la collaboration et la coordination entre les secrétariats de la COPA et planifier le travail nécessaire à la poursuite de la consolidation institutionnelle de la COPA.
- Convenir de la tenue de la XII^e Assemblée générale de la COPA et de la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques dans les meilleurs délais.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'ANQ et de la COPA s'est réuni avec la première vice-présidente et les représentants politiques des secrétariats du Mexique et du Brésil de la COPA afin de convenir des suites à donner au report de la XII^e Assemblée générale de la COPA et de formuler des propositions en ce sens aux membres du Comité exécutif de la COPA. Au terme de cette réunion, ils ont convenu de convoquer une réunion du Comité exécutif avant la fin de l'année 2012 afin de soumettre à l'approbation des membres les éléments suivants :
 - tenir la XII^e Assemblée générale en mai 2013;

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- proroger les mandats des membres du Comité exécutif pour une période équivalente;
 - pourvoir aux postes vacants à la présidence des commissions de travail;
 - approuver les plans de travail des commissions pour que celles-ci puissent poursuivre leurs activités pendant cette période extraordinaire; et
 - proposer la tenue d'une mission d'observation électorale au Paraguay en vue des élections présidentielle et législatives du 21 avril 2013.
- Le président a rencontré les autorités de l'UNALE, organisation qui héberge maintenant le Secrétariat du Brésil de la COPA. Au cours de ses entretiens avec M. José Luis Schafer, secrétaire général de l'UNALE et coordonnateur du Secrétariat du Brésil, et M. Joares Ponticelli, président de l'UNALE, il a notamment été question du renforcement des activités du Secrétariat du Brésil et du rayonnement de la COPA au sein des parlements d'Amérique du Sud.
 - Le président a également fait valoir l'importance de la participation des États fédérés du Brésil aux activités de la COPA et a demandé, à cet effet, l'appui de l'UNALE pour promouvoir l'organisation auprès de ses membres.
 - Le président a été reçu en entretien par le président du Sénat fédéral, M. José Sarney, le président de la Chambre des députés fédérale, M. Marco Maia, le président de la Chambre législative du District fédéral, M. Sidney da Silva Patrício, et le président de l'Assemblée législative de l'État de São Paulo, M. Barros Munhoz. Il a également été reçu à l'Assemblée législative de l'État de Rio de Janeiro. En plus de promouvoir la COPA et ses travaux, il a formulé le souhait de voir plus de parlementaires brésiliens participer aux activités de la COPA.
 - Au cours de ces entretiens, le président a également fait la promotion des quatre priorités établies dans son Plan du président 2010-2012 :
 1. La lutte contre la mortalité infantile;
 2. L'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires dans les États des Amériques;
 3. L'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes; et
 4. La protection des ressources en eau.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 7 866,11 \$ |
| - Transport | 20 350,08 \$ |

Total	28 216,19 \$
--------------	---------------------



**XXV^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Mexico (Mexique) - 30 novembre au 3 décembre 2012
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de la COPA - M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA - M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA - M^{me} Michelyne C. St-Laurent, députée de Montmorency, vice-présidente de la Section du Québec de la COPA et représentante de l'Assemblée hôte de la première assemblée générale au comité exécutif de la COPA - M^{me} Marie Bouillé, députée d'Iberville, représentante de l'Assemblée fondatrice du Réseau et hôte du Secrétariat au comité exécutif du Réseau - M^{me} Anne-Marie Larochelle, responsable du Service des Amériques et conseillère à la présidence de la COPA - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller responsable du Secrétariat du Québec de la COPA - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère responsable du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
CONTEXTE	- Les comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques veillent à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale de la COPA et des femmes parlementaires réunies à l'occasion des réunions annuelles du Réseau, respectivement. Ils se réunissent généralement deux fois par année. - Lors de la X^e Assemblée générale de la COPA, tenue à Mar del Plata, en Argentine, en novembre 2010, l'ANQ a accédé à la présidence de l'organisation pour la période 2010-2012.

CONTEXTE (SUITE)

- Le 22 juin 2012, le Congrès national du Paraguay a destitué le président élu du pays. Cette procédure a suscité de vives réactions dans la région et a entre autres mené à la suspension du Paraguay de deux organisations régionales. La XII^e Assemblée générale de la COPA et la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, prévues du 6 au 10 août 2012 à Asunción, au Paraguay, ont dû être reportées à une date ultérieure.
- Le président de l'ANQ et de la COPA s'est réuni, le 31 juillet 2012, avec la première vice-présidente et les représentants politiques des secrétariats du Mexique et du Brésil de la COPA afin de convenir des suites à donner à ce report et de formuler des propositions en ce sens aux membres du comité exécutif de la COPA. Au terme de cette réunion, ils ont décidé de convoquer une réunion du comité exécutif avant la fin de l'année 2012 afin de soumettre à l'approbation des membres les éléments suivants :
 - tenir la XII^e Assemblée générale en mai 2013;
 - proroger la fin des mandats des membres du comité exécutif pour une période équivalente;
 - pourvoir aux postes vacants à la présidence des commissions de travail;
 - approuver les plans de travail des commissions pour que celles-ci puissent poursuivre leurs activités pendant cette période extraordinaire; et
 - proposer la tenue d'une mission d'observation électorale au Paraguay en vue des élections présidentielle et législatives du 21 avril 2013.
- Des députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein du comité exécutif de la COPA : président, représentant du Secrétariat du Québec, représentant de l'Assemblée hôte de la première assemblée générale et président de la Commission de la démocratie et de la paix.
- Une députée de l'ANQ occupe le poste de représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau au sein du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

THÈMES

- **Thèmes à l'ordre du jour du comité exécutif de la COPA :**
 - Présentation du rapport de la présidence
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers
 - Prorogation de la fin du mandat des membres du comité exécutif de la COPA jusqu'à la tenue de la XII^e Assemblée générale
 - Préparation de la XII^e Assemblée générale de la COPA
 - Présentation des rapports et plans de travail des commissions thématiques permanentes
 - Planification des activités de la COPA en 2013
 - Projet de règles de procédure concernant l'élection des membres du comité exécutif de la COPA
 - Proposition pour que la COPA demande le statut d'observateur permanent au Parlement latino-américain.
 - Programme des missions d'observation électorale (MOE) de la COPA et proposition de partenariat entre la COPA et l'Organisation des États américains (OEA) au sujet des MOE
- **Thèmes à l'ordre du jour du comité exécutif du Réseau :**
 - Présentation du rapport de la présidente
 - Présentation du rapport du Secrétariat
 - Préparation de la XI^e Réunion annuelle du Réseau
 - Collaboration entre le Réseau et la Commission interaméricaine des femmes de l'OEA
 - Prolongation du plan de travail 2010-2012 jusqu'à la prochaine réunion annuelle du Réseau
 - Prorogation de la fin du mandat des membres du comité exécutif du Réseau et prolongation du plan de travail 2010-2012 jusqu'à la tenue de la prochaine réunion annuelle
 - Présentation du Bulletin du Réseau
 - Présentation de documents sur :
 - o la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF)
 - o l'obtention du droit de vote pour les femmes des Amériques
 - o les lois sur les quotas
 - Présentation du projet de rapport sur le thème « Pauvreté, équité salariale et autonomisation économique des femmes »
 - Conférence sur la Journée internationale de lutte contre le VIH-SIDA.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Présider les travaux de la réunion du comité exécutif de la COPA.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan du président.
- Prendre part aux décisions stratégiques concernant la consolidation des finances, le renforcement des travaux des commissions, l'organisation des secrétariats et le développement de partenariats.
- Participer activement aux travaux des comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et planifier les activités de la COPA et du Réseau pour l'année 2013, notamment la XII^e assemblée générale de l'organisation et la XI^e Réunion annuelle du Réseau.
- Participer activement aux différents débats qui auront lieu lors des réunions de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Plus de 40 parlementaires, provenant d'une quinzaine de parlements, ont participé aux activités liées à la XXV^e réunion du comité exécutif de la COPA, présidée par le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon. Cette réunion a permis aux membres du comité exécutif d'approuver l'entente conclue le 31 juillet 2012 entre le président, la première vice-présidente et les représentants politiques des trois secrétariats, prorogeant ainsi la fin du mandat de l'actuel comité exécutif jusqu'à la tenue de la XII^e Assemblée générale de la COPA. De même, ils ont adopté une résolution visant à ce que la COPA demande le statut d'observateur permanent au Parlement latino-américain ainsi que des nouvelles règles de procédure concernant l'élection des membres du comité exécutif de la COPA.
- Le comité exécutif de la COPA a confirmé la tenue de la XII^e Assemblée générale de la COPA et de la XI^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui se tiendront du 16 au 18 juin 2013 à Asunción, au Paraguay. Ils ont également adopté le calendrier des activités de l'organisation pour 2013-2014.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a proposé une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA à l'occasion des élections générales du 21 avril 2013 au Paraguay.

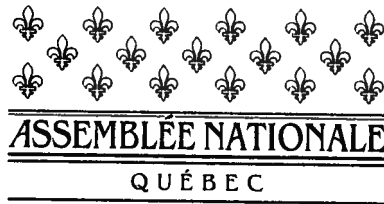
**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a présenté le projet d'entente de principe entre la COPA et l'OEA ayant pour objectif d'établir des partenariats entre les deux organisations dans le cadre de leur programme respectif de missions d'observation électorale. Les membres du comité exécutif ont adopté cette proposition qui devra être ratifiée par l'Assemblée générale de la COPA.
- Le représentant du Secrétariat du Québec de la COPA a pris part à la réunion des trois secrétariats et aux travaux du Comité exécutif de la COPA. Il a présenté le rapport du Secrétariat du Québec et a formulé des recommandations concernant les états financiers de l'organisation.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a fait rapport des activités de cette Commission en plus de présenter un plan de travail pour la prochaine année.
- Le comité exécutif du Réseau des femmes a pris des décisions en lien avec l'organisation de sa prochaine réunion annuelle. Il a également prorogé la fin des mandats de ses membres jusqu'à la tenue de la XI^e Réunion annuelle du Réseau qui aura lieu en juin 2013 à Asunción, au Paraguay. Par ailleurs, le comité exécutif a adopté le plan de travail de la présidence pour l'année 2013 et convenu de poursuivre la collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'OEA sur les projets de renforcement des capacités des femmes parlementaires.
- La représentante du Secrétariat du Réseau a présenté le rapport du Secrétariat et le projet de rapport sur la pauvreté, l'équité salariale et l'autonomisation économique des femmes. Ce dernier document a reçu un accueil très favorable des membres du comité exécutif en raison de son exhaustivité.
- À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le VIH-SIDA, les membres du comité exécutif du Réseau ont assisté à une conférence portant sur la nécessité d'élaborer un plan d'action spécifique aux femmes pour lutter contre cette maladie.
- En marge de ces réunions, le président de l'ANQ et président de la COPA a assisté à la cérémonie d'assermentation du président élu du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, qui s'est déroulée le 1^{er} décembre 2012.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 8 332,85 \$ |
| - Transport | 10 679,25 \$ |

Total	19 012,10 \$
--------------	---------------------



Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les États-Unis

Le 31 mai 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2012-2013.

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis. L'ANQ entretient ainsi un important réseau de contacts avec les élus américains par sa participation, comme membre international affilié, aux activités de deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le Council of State Governments (CSG), et sa région de l'Est, l'Eastern Regional Conference (ERC), ainsi que la National Conference of State Legislatures (NCSL).

Les activités de la DANREU permettent aux députés québécois de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec au sujet de différents dossiers comme le commerce entre le Canada et les États-Unis, l'environnement, l'énergie et les questions transfrontalières. Les membres de la DANREU qui détiennent un poste de responsabilité au sein des instances dirigeantes ou des commissions thématiques de ces organisations font également rapport sur la situation politique et institutionnelle du Québec et font valoir l'expertise québécoise et les préoccupations de leurs concitoyens sur les divers sujets à l'étude.

...2

Au cours de l'année 2012-2013, la DANREU a participé à douze activités, dont :

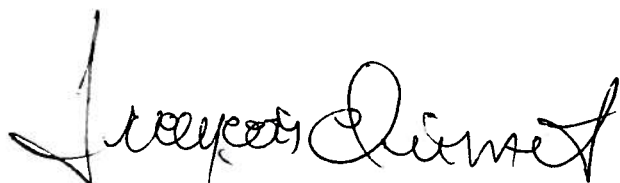
- cinq dans le cadre des travaux de la NCSL :
 - une assemblée annuelle (Chicago, Illinois, du 5 au 9 août 2012);
 - deux réunions du Comité exécutif (Denver, Colorado, les 18 et 19 mai 2012; Santa Barbara, Californie, du 24 au 26 janvier 2013);
 - une réunion des commissions permanentes (Washington, DC, du 5 au 7 décembre 2012);
 - une formation sur l'industrie de l'énergie (Washington, DC, du 14 au 16 juin 2012);
- trois dans le cadre des travaux du CSG :
 - une assemblée annuelle (Austin, Texas, du 30 novembre au 3 décembre 2012);
 - une conférence nationale sur le leadership (La Quinta, Californie, du 18 au 20 mai 2012);
 - une réunion du Caucus législatif des Grands Lacs (Cleveland, Ohio, les 13 et 14 juillet 2012);
- trois dans le cadre des travaux de l'ERC :
 - une assemblée annuelle (Atlantic City, New Jersey, du 20 au 23 juillet 2012);
 - une réunion du Comité exécutif (Weehawken, New Jersey, du 7 au 9 décembre 2012);
 - une visite des officiers de l'organisation à l'Assemblée nationale du Québec (Québec, les 26 et 27 mars 2013)

La DANREU a également accueilli à Québec une délégation de parlementaires de l'État du Maine le 13 juin 2012.

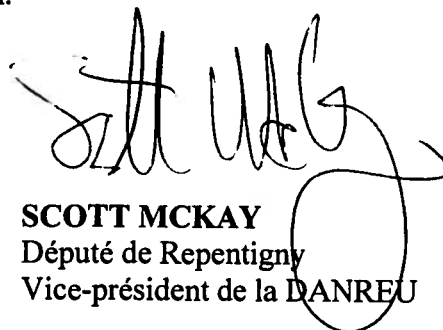
Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Au cours de la prochaine année, la DANREU entend maintenir son engagement au sein de ces organisations et poursuivre le renforcement des liens auprès de partenaires privilégiés.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



FRANÇOIS OUMET
Vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la DANREU



SCOTT MCKAY
Député de Repentigny
Vice-président de la DANREU



VISITE DES OFFICIERS DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Québec (Québec) - 26 et 27 mars 2013
PARTICIPANTS	Délégation de l'Assemblée nationale - M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ, vice-président de la DANREU, membre du comité exécutif de l'ERC et coprésident de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC - M. Scott McKay, député de Repentigny et vice-président de la DANREU - M. Alain Therrien, député de Sanguinet, membre du comité exécutif de l'ERC et membre de la Commission des transports de l'ERC - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC - M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et membre de la DANREU - M^{me} Rita De Santis, députée de Bourassa-Sauvé et membre de la DANREU - M. Richard Daignault, secrétaire administratif adjoint de la DANREU - M^{me} Catherine Vachon, conseillère au protocole. Délégation de l'ERC - M. Richard Sears, sénateur de l'État du Vermont et membre de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC - M. Wendell Hannaford, directeur exécutif de l'ERC - M. Earl Eisenheart, conseiller de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC.

CONTEXTE	- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports. - L'ANQ a accueilli l'assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008. - Il est de coutume pour les dirigeants de l'ERC de visiter les parlements membres de l'organisation pour échanger sur divers sujets d'intérêt commun.
THÈMES	- Le fonctionnement du système parlementaire britannique - Les thèmes d'intérêt pour les parlementaires des États du nord-est des États-Unis et des provinces de l'est du Canada en 2013 - La contribution de l'ANQ dans le cadre de l'assemblée annuelle de 2013 - Le calendrier des activités de l'ERC.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Faire connaître le système parlementaire britannique en comparaison avec le système présidentiel américain. - Faire connaître les thèmes prioritaires de l'ANQ et de la DANREU dans le cadre de ses relations avec l'ERC. - Mieux comprendre les grands enjeux politiques, sociaux et commerciaux des États-Unis, plus particulièrement des États du nord-est, membres de l'ERC. - Assurer le leadership de l'ANQ et le maintien de ses postes de responsabilité au sein de l'ERC.
COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS	- Cet accueil a permis aux parlementaires québécois, membres de la DANREU, de promouvoir les thèmes qu'ils souhaitent approfondir dans le cadre des prochaines rencontres de l'ERC : le commerce et le libre-échange, la création d'emplois, l'environnement, l'énergie et le périmètre de sécurité nord-américain. - La présentation des députés québécois portant sur la comparaison du système parlementaire de type britannique avec le système présidentiel américain a permis aux membres de la délégation américaine de mieux comprendre les spécificités du système parlementaire de type britannique, ainsi que le rôle des députés dans le processus législatif et budgétaire dans les provinces canadiennes.
COÛT	Total 2 068,45 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Santa Barbara (Californie) - 24 au 26 janvier 2013
PARTICIPANTS	- M. Scott McKay, député de Repentigny et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au comité exécutif de la National Conference of State Legislatures (NCSL) - M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et représentant de l'ANQ à la Commission de l'énergie, du transport et de l'agriculture de la NCSL - M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine bipartisane réunissant des parlementaires des 50 États fédérés. - En 2005, l'ANQ s'est vue octroyer un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance. - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail. - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales. - L'ANQ a été l'hôte des réunions du comité exécutif de mai 2003 et d'octobre 2011. Il s'agit des deux seules occasions où la NCSL a tenu des réunions de ses instances à l'extérieur des États-Unis.
THÈMES	- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2013 et affaires courantes de l'organisation - Travaux des sous-comités sur les cotisations des membres, sur le budget et les finances ainsi que sur les communications et les relations avec les membres - Le plan d'action du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.

OBJECTIFS ET ENJEUX	- Participer activement aux réunions du comité exécutif et des sous-comités. - Participer aux choix du prochain thème d'étude du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie et y faire valoir l'expertise québécoise. - Faire connaître la perspective québécoise en matière d'énergie et d'environnement, notamment en ce qui concerne l'exploration et l'exploitation du gaz naturel. - Présenter le résultat des élections du 4 septembre 2012 aux membres du comité exécutif.	
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les membres de la délégation de l'ANQ ont activement pris part à la réunion du comité exécutif de la NCSL ainsi qu'aux réunions des différents sous-comités. - Lors de la réunion du comité exécutif, le représentant de l'Assemblée nationale a fait part de la nouvelle composition de l'ANQ à la suite des élections de septembre 2012 et a réitéré la poursuite de la collaboration entre l'ANQ et la NCSL. - Au sein du comité directeur du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, les membres de la délégation ont manifesté leur intérêt pour l'étude de la thématique de l'exploitation du gaz naturel afin de pouvoir partager les défis du Québec et apprendre sur les expériences des divers États américains dans les nouvelles formes d'exploitation. - Les membres de la délégation ont également eu l'occasion d'échanger avec leurs homologues sur les résultats des élections présidentielle et législatives américaines de novembre 2012 ainsi que sur les changements politiques et les priorités législatives au sein des différents États.	
COÛT	- Per diem et autres frais - Transport	3 544,31 \$ 4 059,00 \$
	Total	7 603,31 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Weehawken (New Jersey) - 7 au 9 décembre 2012
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), membre du comité exécutif de l'Eastern Regional Conference (ERC) et coprésident de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC - M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. - Elle regroupe des parlementaires de 10 États du nord-est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec. - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, de la Commission sur l'énergie et l'environnement et de la Commission des transports. - Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.
THÈMES	- La préparation de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC (San Juan, Puerto Rico, décembre 2013) - Le suivi et la planification stratégique des activités de l'organisation

THÈMES (SUITE)	- La situation budgétaire de l'organisation - Le rapport des directeurs de l'ERC, du CSG et de l'Eastern Leadership Academy (ELA) - Les rapports des membres sur l'actualité politique et parlementaire dans leur État/province respectif(ve).	
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Explorer les différentes possibilités pour l'ANQ de contribuer aux activités de la 53^e Assemblée annuelle de l'ERC. - Présenter la situation parlementaire du Québec à la suite des élections de septembre 2012 et s'enquérir de la situation prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du nord-est américain, notamment à la suite des élections de novembre 2012. - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis. - Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.	
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les membres de la délégation de l'ANQ ont activement pris part aux réunions du comité exécutif de l'ERC, du comité de l'assemblée annuelle et du comité sur la planification stratégique. - Le représentant de l'ANQ qui a présidé les travaux de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC lors de la dernière assemblée annuelle, a fait rapport des activités de la Commission aux membres du comité exécutif. - Les participants ont ciblé certains thèmes qui pourraient être abordés lors de l'assemblée annuelle de décembre 2013, soit la stabilisation et l'adaptation aux changements climatiques, le périmètre de sécurité nord-américain et le commerce. - Les membres de la délégation ont assisté à des conférences sur l'adaptation aux changements climatiques et sur les impacts que pourraient avoir les problèmes budgétaires des États-Unis sur les États du nord-est. - Un représentant de l'ANQ a présenté l'actualité politique et parlementaire au Québec lors d'une table ronde sur l'actualité dans les États et les provinces membres de l'ERC.	
COÛT	- Per diem et autres frais - Transport	2 035,90 \$ 3 762,15 \$
	Total	5 798,05 \$



**RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES
ET RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE
DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Washington DC - 5 au 7 décembre 2012
PARTICIPANTS	- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à la Commission de l'énergie, du transport et de l'agriculture de la National Conference of State Legislatures (NCSL) - M^{me} Lucie Charlebois, députée de Soulanges - M. Richard Daignault, secrétaire administratif adjoint de la DANREU.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. - Les commissions permanentes de la NCSL (Standing Committees Forum) se rencontrent trois fois par année. Deux parlementaires québécois sont respectivement membres de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'énergie, du transport et de l'agriculture. - L'ANQ participe également au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie (Energy Supply Task Force). - L'ANQ a été l'hôte de la réunion du comité exécutif de la NCSL du 29 septembre au 2 octobre 2011. Quelque 125 délégués ont participé à cette activité.
THÈMES	- Réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie : • <i>The North Anna Power Generating Station</i> • <i>A New Model for Energy Market Regulation</i> • <i>Challenges for the Electric Grid: Ensuring Reliability in the New Energy Era</i>

THÈMES (SUITE)

- Réunions de la Commission du travail et du développement économique :
 - *Marketplace Fairness Act: New of Never!*
 - *Art and Economic Prosperity*
 - *Human Trafficking*
 - *Fiscal Cliff: What's in Store for the States?*
 - *Building a 21st Century Workforce: Federal Action and State Solutions*
 - *Fostering Minority Business Development to Strengthen State Economies*
- Réunion de la Commission de l'énergie, du transport et de l'agriculture :
 - *Fuel Efficiency Standards: How Did We Get Here and What Does it Mean Going Forward?*
 - *Responding to the Drought: A Multi-Agency Effort*
 - *Cybersecurity and Infrastructure Protection*
- La situation économique des États-Unis.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer de façon active aux réunions des commissions et des groupes de travail, dont sont membres des députés de l'ANQ. Dans cette perspective, défendre les intérêts du Québec, notamment en ce qui concerne les questions reliées au commerce et aux énergies renouvelables.
- Maintenir la participation de l'ANQ au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation québécoise ont participé aux réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie. Ils ont notamment visité une centrale nucléaire à Lake Anna, en Virginie, où ils ont eu l'occasion de se renseigner sur les divers enjeux reliés au fonctionnement d'une centrale nucléaire, notamment en matière de sécurité antiterroriste et d'emmagasinage des déchets nucléaires.
- Le groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, qui a déjà publié deux études sur les questions énergétiques, a résolu de poursuivre ses travaux sur les enjeux liés à la transmission d'électricité et d'autres sources d'énergie.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La situation économique et politique aux États-Unis, à la suite des élections du 6 novembre 2012, a dominé les discussions. Parmi les divers sujets traités par les commissions permanentes, la promotion des arts comme moteur de développement économique et les perspectives à long terme de la formation d'une main d'œuvre qualifiée ont entre autres retenu l'intérêt de la délégation québécoise.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 509,31 \$
- Transport	3 233,54 \$
Total	7 742,85 \$



CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Austin (Texas) - 30 novembre au 3 décembre 2012
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), membre du comité exécutif du Council of State Governments (CSG) et membre de la Commission des relations internationales du CSG - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre de la Commission des relations internationales du CSG - M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- Le CSG est un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. Le CSG est au service des branches législative, exécutive et judiciaire des États et territoires américains. - L'ANQ est un partenaire international du CSG depuis 1995. L'Assemblée législative de l'Ontario et le gouvernement de l'Alberta se sont également joints à l'organisation dans les années subséquentes. - L'ANQ siège au sein des principales instances de gouvernance du CSG et deux de ses représentants sont membres de la Commission des relations internationales. - La Conférence nationale du CSG a lieu une fois l'an et regroupe des participants de tous les États.
THÈMES	- <i>Implications of the 2012 Elections</i> - <i>Balancing Costs, Benefits of Medicaid Programs</i> - <i>Transportation Bill</i> - <i>Future Energy Challenges and Private Sector Sustainability</i> - <i>Need More Jobs? Create More Educated Workforce</i> - <i>Transmission Line Siting Compact</i> - <i>The Fiscal Cliff and the States</i> - <i>Protecting American Jobs by Going Global</i> - <i>State Revenue Outlook 2013 and Beyond</i> - <i>Diabetes: Finding Solutions for the States</i> - <i>State Experiences with Justice Reinvestment</i> - <i>Social Media.</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et de la Commission dont l'ANQ est membre.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en suivant attentivement le projet de réforme des statuts de l'organisation et en faisant valoir la position de l'ANQ.
- Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec à la suite des élections de septembre 2012 et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis à la suite des élections de novembre 2012.
- Proposer aux membres de la Commission des relations internationales l'étude de deux thèmes pour la prochaine année : le périmètre de sécurité nord-américain et ses effets au niveau local et régional, et le rôle des États fédérés dans les négociations commerciales internationales, notamment celles concernant le partenariat transpacifique.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation québécoise ont pris part aux travaux et aux diverses rencontres tenues dans le cadre de l'Assemblée annuelle. Ils ont assisté à des conférences de haut niveau, notamment sur la récente campagne électorale américaine, les causes et les possibles conséquences du mur budgétaire aux États-Unis et l'approvisionnement en énergie.
- Les deux thèmes proposés par l'Assemblée nationale (le périmètre de sécurité nord-américain et le partenariat transpacifique) ont été bien reçus par les membres de la Commission des relations internationales. La délégation de l'ANQ a été mandatée pour recruter un conférencier qui pourrait présenter la position du Québec dans le contexte des négociations commerciales internationales lors de la prochaine conférence.
- Le CSG a adopté de nouveaux statuts ayant pour objectif de réajuster la mission de l'organisation et le rôle de ses membres. Dans la dernière année, le représentant de l'ANQ au comité exécutif a fait plusieurs représentations afin qu'un article spécifique décrivant le statut de partenaire international soit ajouté au règlement. Cette disposition ainsi que certains privilèges des partenaires internationaux ont été clarifiés.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 4 953,83 \$ |
| - Transport | 2 362,18 \$ |

Total	7 316,01 \$
--------------	--------------------



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale de Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Chicago (Illinois) - 5 au 9 août 2012
PARTICIPANTS¹	- M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États et des territoires américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000. - L'ANQ est représentée au sein de la Commission du travail et du développement économique ainsi que de la Commission de l'agriculture et de l'énergie. - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance. - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du Comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales. - L'ANQ a été l'hôte de la réunion du comité exécutif qui a eu lieu du 29 septembre au 2 octobre 2011.
THÈMES	- Développement économique, emploi et commerce - Campagne électorale 2012 - Budget et taxes - Éducation civique - Agriculture et développement rural - Transport - Éducation - Énergie et environnement

¹ Les députés désignés pour cette mission ont annulé leur participation en raison des élections générales déclenchées le 1^{er} août 2012.

THÈMES (SUITE)	- Élections et redécoupage électoral - Santé et services sociaux - Système bancaire et services financiers - Immigration - Justice - Relations internationales - Média et affaires publiques - Ressources naturelles - Relations États – État fédéral - Technologies et communication.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis. - Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du Comité exécutif, de la Commission du travail et du développement économique, de la Commission de l'agriculture et de l'énergie ainsi que des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le Sommet législatif a regroupé plus de 1 500 parlementaires et membres du personnel administratif des États américains ainsi que quelques centaines de délégués internationaux. La campagne électorale américaine 2012, la création d'emplois et l'économie ont été les principaux enjeux débattus lors de l'évènement. - Au terme des activités, les membres de la NCSL ont adopté des résolutions touchant divers thèmes d'actualité abordés lors des travaux des commissions permanentes et revu toutes les politiques de l'organisation afin de les rendre plus claires, plus concises et plus efficaces. Ces politiques constituent la base de l'action de la NCSL au sein du Congrès et des agences fédérales. - Les membres du Comité exécutif ont été informés de la campagne électorale en cours au Québec. - Le poste de l'ANQ au sein du Comité exécutif de la NCSL a été renouvelé pour l'année 2012-2013.
COÛT	- Per diem et autres frais 2 850,95 \$ - Transport 3 815,41 \$ Total 6 666,36 \$



**52^e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL
DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Atlantic City (New Jersey) - 20 au 23 juillet 2012
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de la Section du Québec de l'Eastern Regional Council du Council of State Governments (CSG/ERC) - M. Guy Ouellette, député de Chomedey - M. François Rebello, député de La Prairie - M. Richard Daignault, secrétaire administratif adjoint de la DANREU.
CONTEXTE	- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports. - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008.
THÈMES	- <i>American Nations: A History of the Eleven Rival Regional Cultures of North America</i> - <i>Impact Investing for Rural Wealth Creation</i> - <i>The Ins and Outs of Labeling Genetically Modified Organisms</i> - <i>The Affordable Care Act and Reform: What's Next?</i> - <i>Capturing Energy Efficiency: Approaches with Validated Results</i> - <i>"Beyond the Border Implementation – The Hard Work Begins"</i> - <i>Working to Improve Education: Lessons from Research, Policy and Practice</i> - <i>What's Behind the Current 'Recovery-less' Recovery?</i> - <i>The Overuse of Medical Care.</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir les intérêts du Québec auprès des parlementaires américains, notamment en matière de commerce, d'agriculture, d'énergie et de transport.
- S'enquérir de la situation économique, budgétaire et politique prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du Nord-Est américain.
- Favoriser l'adoption de résolutions visant l'atténuation des mesures protectionnistes américaines.
- Mieux comprendre les grands enjeux de la campagne présidentielle américaine et de l'élection de novembre 2012.
- Défendre les intérêts du Québec en matière de transport ferroviaire transfrontalier et favoriser la concertation des États américains et des provinces canadiennes en cette matière.
- Promouvoir l'idée d'ouverture de la frontière canado-américaine dans le respect de la souveraineté des juridictions impliquées en appuyant la mise en place d'un périmètre de sécurité nord-américain.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein des instances de gouvernance de l'ERC et contribuer à renforcer le rôle des membres internationaux affiliés au sein de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation québécoise ont participé activement aux travaux des diverses rencontres tenues dans le cadre de l'Assemblée annuelle. À cet effet, le chef de la délégation a présidé les séances de travail de la Commission des relations Canada/États-Unis. Sa contribution a été particulièrement appréciée des membres de la Commission qui ont adopté trois résolutions portant respectivement sur l'adoption de mesures sur le commerce libre d'entraves entre les provinces canadiennes et les États américains, le pré-dédouanement pour les passagers voyageant par train entre Montréal et les États-Unis et sur la coopération en matière de réglementation pour favoriser la sécurité, le commerce et les voyages entre le Canada et les États-Unis.
- Cette activité a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les grands enjeux des élections du 6 novembre 2012, notamment en ce qui a trait aux intérêts des États américains.

COÛT

- Per diem et autres frais 5 476,41 \$
- Transport 5 014,98 \$

Total 10 491,39 \$



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Cleveland (Ohio) - 13 et 14 juillet 2012
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre du Comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs - M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- Le Caucus législatif des Grands Lacs, composé de parlementaires provenant de huit États américains et des provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec, a été créé en 2003. - Cette organisation pluraliste et non partisane a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent avoir un impact sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. - La Section du Midwest du Council of State Governments (CSG) héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
THÈMES	- <i>The Impact of Great Lakes restoration on the Regional Economy</i> - <i>Federal Efforts to Protect and Restore the Great Lakes</i> - <i>Implementation of the Great Lakes - St. Lawrence River Basin Water Resources Compact and Sustainable Water Resources Agreement</i> - <i>The Great Lakes Century – a 100-year Vision for the Great Lakes and the St. Lawrence Region</i> - <i>Educating the Region's Youth about the Great Lakes</i> - <i>Aquatic Invasive Species: Success Stories and Emerging Threats</i> - <i>The Great Lake Environmental Assessment and Mapping (GLEAM) Project</i> - <i>Spotlight on Lake Erie.</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'enquérir des récents développements relatifs à la protection du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et maintenir les liens établis avec les parlementaires représentant les États américains et les provinces de cette région.
- Inviter les parlementaires membres du Caucus législatif des Grands Lacs à tenir leur réunion annuelle à Québec en 2014 dans un cadre thématique traitant des enjeux liés au fleuve Saint-Laurent.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- C'est avec grand plaisir que les membres du Caucus ont accepté l'invitation de l'ANQ afin de tenir la réunion annuelle de 2014 à Québec et de discuter des enjeux concernant le fleuve Saint-Laurent.
- Les participants ont échangé sur les grands enjeux concernant la protection des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, notamment en rapport avec les efforts de restauration des milieux humides et les espèces envahissantes.
- Un projet de statuts et de règles de procédure a été remis aux participants afin de doter l'organisation d'une structure réglementaire. Ils seront adoptés lors de la prochaine réunion.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	692,20 \$
- Transport	1 386,20 \$
Total	2 078,40 \$

¹ Une partie des frais relatifs à la participation de M. Ouimet a été remboursée par le CSG.



FORMATION SUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN AMÉRIQUE DU NORD

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Washington DC - 14 au 16 juin 2012
PARTICIPANT	- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière.
CONTEXTE	- Organisée par la National Conference of State Legislatures (NCSL) et l'Université de l'État de l'Idaho, cette activité vise la formation des députés intéressés à la question de l'énergie en Amérique du Nord. Le Département de l'énergie des États-Unis et le Pacific Northwest Economic Region sont également impliqués dans ce projet. - La formation, d'une durée d'un an, comprenait deux rencontres (2011 et 2012) et des séances de travail dispensées sur Internet. - Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié, une organisation interparlementaire américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. C'est à ce titre qu'un député québécois a été invité à participer à cette formation. - Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de la NCSL ainsi que de la Commission de l'agriculture et de l'énergie de la NCSL.
THÈMES	- <i>North American fuel mix: coal, gas, nuclear, petroleum, hydroelectric and renewables</i> - <i>Energy alternatives and limitations</i> - <i>Imported versus exported sources</i> - <i>Annual energy use by sector</i> - <i>State policy options and implications</i> - <i>Federal policy and regulation</i> - <i>Financing and markets.</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis et du Canada qui ont une très bonne connaissance des enjeux en matière énergétique.
- Mieux saisir les grands enjeux en matière énergétique au Canada et aux États-Unis.
- Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés à la question énergétique ainsi que des préoccupations des parlementaires américains et canadiens sur ces enjeux.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette activité a permis au parlementaire de l'ANQ de poursuivre et de compléter une formation entreprise en juillet 2011 portant sur les multiples facettes de la question énergétique en Amérique du Nord. Rappelons que le parlementaire a également participé à une série de Webinars de formation au cours de la dernière année.
- Cette formation a permis au parlementaire d'approfondir les grands enjeux en matière d'énergie aux États-Unis ainsi qu'au Canada, notamment en matière d'intégration des énergies renouvelables dans le réseau de distribution d'électricité qui dessert le nord-est du Canada et des États-Unis.
- Le député québécois qui a complété cette formation en 2012 s'est vu décerner une attestation de l'Université de l'État de l'Idaho.
- Cette activité s'inscrit dans l'objectif poursuivi par les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.
- Le parlementaire de l'ANQ a établi des contacts avec plusieurs parlementaires canadiens qui ont participé à cette activité, notamment des provinces de l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	1 135,51 \$
- Transport	45,36 \$
Total	1 180,87 \$

¹ Le billet d'avion de M. Gaudreault a été assumé par la NCSL.



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'ÉTAT DU MAINE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Québec (Québec) - 13 juin 2012
PARTICIPANTS	Délégation de l'Assemblée nationale - M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et président délégué de la DANREU - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et membre de la DANREU - M. Scott McKay, député de L'Assomption et membre de la DANREU - M. Yves-François Blanchet, député de Drummond et membre de la DANREU - M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU Délégation du Maine - M. Kenneth W. Fredette, Chambre des représentants de l'État du Maine, Maine Canadian Legislative Advisory Council - M. Roger L. Sherman, Sénat de l'État du Maine, Maine Canadian Legislative Advisory Council - M. Jeffrey A. Gifford, Chambre des représentants de l'État du Maine, Maine Canadian Legislative Advisory Council - M. Timothy Walton, <i>Business Member</i>, Cianbro, Maine Canadian Legislative Advisory Council - M. Daniel Deveau, <i>Citizen Member</i>, Maine Canadian Legislative Advisory Council.
CONTEXTE	- Lors d'une visite dans l'État du Maine en début d'année, le délégué du Québec à Boston a invité les membres du Maine Canadian Legislative Advisory Council à visiter le Québec. - Le Maine Canadian Legislative Advisory Council (MCLAC) est une commission émanant de la Législature de l'État du Maine, combinant des représentants de la Chambre, du Sénat et du secteur privé. Il a pour mission d'encourager la coopération entre les organes législatifs du Maine et des provinces canadiennes sur des thèmes comme l'économie, la culture et l'éducation.

CONTEXTE (SUITE)	- Cette année, les membres de la Commission souhaitent développer en priorité les relations avec le Québec et le Nouveau-Brunswick. - L'Assemblée nationale entretient des liens avec les parlementaires du Maine au sein des organisations interparlementaires américaines : le Council of State Governments et sa division de l'Est, l'Eastern Regional Conference, ainsi que la National Conference of State Legislatures.
THÈMES	- L'actualité politique et parlementaire au Québec et au Maine - Les relations politique et économique entre le Québec et le Maine.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec et s'enquérir de la situation politique prévalant dans l'État du Maine. - Échanger sur les relations et les enjeux d'actualité entre le Québec et le Maine.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les participants ont échangé sur les différences entre les systèmes politique et parlementaire du Québec et de l'État du Maine. - Les membres des deux délégations ont présenté l'actualité politique et économique dans leur région respective ainsi que les liens commerciaux entre le Québec et le Maine. - La délégation du Maine a fait part à la délégation du Québec des projets de l'État ayant une incidence sur le Québec au niveau du transport, de l'énergie et de l'agriculture.
COÛT	Total 0,00 \$



CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE LEADERSHIP DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - La Quinta (Californie) - 18 au 20 mai 2012
PARTICIPANTS ¹	- M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- Le Council of State Governments (CSG) est une organisation non partisane qui regroupe des représentants provenant des trois pouvoirs des États américains (législateurs, représentants gouvernementaux et judiciaires) dans le but d'échanger sur les meilleures pratiques développées dans des domaines d'intérêt commun. - Subdivisé en quatre régions, dont l'Eastern Regional Conference (ERC), le CSG regroupe les parlements des cinquante États des États-Unis, du District de Columbia, de ses cinq territoires et États associés ainsi que l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), l'Assemblée législative de l'Ontario et le Gouvernement de l'Alberta, à titre de membres internationaux affiliés. - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC et du CSG, respectivement depuis 1990 et 1995. - Un représentant de l'ANQ siège au Comité exécutif du CSG et deux siègent à la Commission sur les relations internationales. L'ANQ est également représentée au Groupe de travail sur la politique de la santé.
THÈMES	- <i>Diabetes: From Treatment to Prevention</i> - <i>Disparate Funding for Public Education Impacts Transformation and Academic Success</i> - <i>Transportation's Uncertain Future: Politics, Roads and High-Speed Rails</i> - <i>America's Forgotten Borders</i>

¹ Les députés désignés pour cette mission ont été retenus à l'Assemblée nationale en raison des travaux parlementaires.

THÈMES (SUITE)	- <i>Moving Forward on Health Care Reform: With or Without the Affordable Care Act</i> - <i>Siting Large-Scale Renewable Energy Projects: Federal, States and Private Sector Perspectives</i> - <i>Making Main Street Fair</i> (taxes de vente sur les transactions Internet) - <i>Crafting and Controlling your Message / Social Media Boot Camp / Managing Your Inbox So It doesn't Manage You</i> - La gouvernance du CSG.	
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Proposer aux membres de la Commission sur les relations internationales l'étude du thème du périmètre de sécurité nord-américain en vue de l'Assemblée annuelle. - Suivre les discussions et les travaux en cours concernant la redéfinition de la gouvernance de l'organisation. - Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis à quelques mois des élections présidentielles et législatives de novembre 2012.	
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le thème du périmètre de sécurité nord-américain a été proposé afin qu'il puisse être inclus dans le programme de la réunion de la Commission sur les relations internationales lors de la prochaine Assemblée annuelle. - Une proposition émanant d'un comité spécial sur la gouvernance du CSG a été distribuée aux membres du Comité exécutif afin de recueillir leurs commentaires sur les modifications apportées aux statuts et aux règles de procédure de l'organisation. Le statut et les privilèges de l'ANQ en tant que membre international affilié demeurent inchangés pour le moment.	
COÛT	- Per diem et autres frais - Transport	1 844,60 \$ 5 136,54 \$
	Total	6 981,14 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Denver (Colorado) - 18 et 19 mai 2012
PARTICIPANTS¹	- M. Richard Daignault, secrétaire administratif adjoint de la DANREU.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation nationale américaine bipartisane réunissant des parlementaires des 50 États fédérés. - Le Comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions. - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance. - Outre les réunions du Comité exécutif, l'ANQ participe activement aux réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie ainsi que celui sur les relations internationales. - L'Assemblée nationale a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif en mai 2003 et en octobre 2011. Il s'agit des deux seules occasions où la NCSL a tenu des réunions de ses instances à l'extérieur des États-Unis.
THÈMES	- L'énergie et l'environnement - Les relations internationales des États fédérés - Les thèmes de l'Assemblée annuelle - Les plans d'action des commissions permanentes.

¹ Le député désigné pour cette mission a été retenu à l'Assemblée nationale en raison des travaux parlementaires.

OBJECTIFS ET ENJEUX	- Participer activement aux réunions des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie et en matière de relations internationales ainsi qu'à la réunion du Comité exécutif. - Proposer des thèmes porteurs pour le Québec pour l'Assemblée annuelle qui se tiendra à Chicago, Illinois, du 6 au 9 août 2012.	
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- En l'absence du chef de la délégation, certains thèmes ont été proposés aux autorités de la NCSL afin que l'ANQ soit en mesure de faire connaître la perspective québécoise lors de l'Assemblée annuelle de la NCSL qui aura lieu à Chicago, Illinois, du 6 au 9 août 2012, notamment en ce qui concerne le commerce international et l'énergie. - Le rapport du Groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie <i>Transportation Energy for the Future : A Guide for Policymakers</i> a été publié et la contribution de l'ANQ y est soulignée.	
COÛT	- Per diem et autres frais - Transport	722,19 \$ 2 630,70 \$
	Total	3 352,89 \$



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la Bavière**

Le 31 mai 2013

**Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4**

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) pour l'année 2012-2013.

Les relations interparlementaires entre la Bavière et le Québec ont été institutionnalisées en 2002 par la signature d'une entente instituant la création de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Cette entente prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rencontrent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences respectives à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.

Au cours de l'année 2012-2013, la DANRBA a tenu deux activités :

- Visite du député du Bundestag et coordinateur pour la coopération transatlantique du ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, monsieur Harald Leibrecht, le 17 avril 2012, sur les thèmes suivants : le mandat et les attributions du coordinateur pour la coopération transatlantique et le financement des études supérieures;**
- 7^e Session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière à Munich, du 4 au 7 mars 2013, sur les thèmes suivants : les politiques relatives au vieillissement de la population, les politiques de développement rural et agricole et les politiques d'immigration et d'intégration.**

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



DENISE BEAUDOIN
Députée de Mirabel
Vice-présidente
de la DANRBA

SAM HAMAD
Député de Louis-Hébert
Vice-président
de la DANRBA

SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francs
Vice-président de la DANRBA

p. j. Fiches synthèses (2)



**VISITE DU DÉPUTÉ DU BUNDESTAG ET COORDINATEUR POUR LA COOPÉRATION
TRANSATLANTIQUE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, MONSIEUR HARALD LEIBRECHT**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) - Québec (Québec) - 17 avril 2012
PARTICIPANTS	Délégation québécoise - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA - M. Vincent Auclair, député de Vimont - M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRBA. Délégation allemande - M. Harald Leibrecht, député et coordinateur pour la coopération transatlantique du ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne - M. Klaus Geyer, consul général d'Allemagne à Montréal - M. Manfred Auster, conseiller pour les affaires économiques, Ambassade d'Allemagne à Ottawa.
CONTEXTE	- La fonction de coordinateur pour la coopération transatlantique a été créée en Allemagne en 1981, dans le but de renforcer la coopération entre l'Allemagne, d'une part, et les États-Unis et le Canada, d'autre part. Outre des experts des relations transatlantiques, plusieurs parlementaires en exercice ou ministres ont assumé cette fonction. Le coordinateur actuel, M. Harald Leibrecht, est député au Bundestag depuis 2002. La visite de ce dernier à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) s'inscrit dans le cadre d'une mission au Canada (Québec, Montréal, Ottawa). - Depuis les années 2000, plusieurs délégations parlementaires issues de commissions sectorielles et du Groupe d'amitié germano-canadien du Bundestag ont été reçues par l'ANQ. - Des rencontres au niveau des présidences ont également eu lieu entre l'ANQ et les deux chambres du Parlement fédéral allemand.

CONTEXTE (SUITE)	- L'ANQ entretient par ailleurs une relation institutionnalisée depuis 2002 avec l'un des Länder allemands, la Bavière. - La Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) couvre également les relations qu'entretient l'ANQ avec le Parlement fédéral et les autres parlements régionaux de la République fédérale d'Allemagne.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- S'enquérir du mandat et des attributions du coordinateur pour la coopération transatlantique. - S'informer des relations canado-allemandes et québéco-allemandes, du point de vue de l'Allemagne. - Faire connaître les objectifs et les activités de la DANRBA. - S'informer de l'actualité politique et parlementaire allemande. - Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Bundestag.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les députés québécois ont pu échanger avec les représentants allemands de divers enjeux d'actualité propres à l'Allemagne et au Québec, notamment de financement des études supérieures, en comparant les façons de faire dans les deux États. - Cette rencontre aura permis à la DANRBA d'approfondir son expertise sur les enjeux socioéconomiques allemands ainsi que de renforcer son réseau de contacts et ses liens institutionnels avec le Bundestag.
COÛT	Total 550,00 \$



7^e SESSION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
- Munich (Allemagne)
- 4 au 7 mars 2013

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Denise Beaudoin, députée de Mirabel et vice-présidente de la DANRBA
- M. Guy Leclair, député de Beauharnois
- M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud et membre de la DANRBA
- M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup–Témiscouata et membre de la DANRBA
- M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- M^{me} Catherine Durepos, responsable du Service des affaires bilatérales, européennes et du Commonwealth.

Délégation bavaroise

- M^{me} Barbara Stamm, présidente du Landtag
- M. Reinhold Bocklet, premier vice-président
- M. Franz Maget, deuxième vice-président
- M. Peter Meyer, troisième vice-président
- M. Jörg Rohde, cinquième vice-président
- M. Erwin Huber, président de la Commission de l'économie, de l'infrastructure, du transport et de la technologie
- M^{me} Brigitte Meyer, présidente de la Commission des affaires sociales, de la famille et du travail
- M. Peter Worm, secrétaire général du Landtag
- M^{me} Renate Mayer, direction du protocole et des relations internationales du Landtag.

CONTEXTE

- La Bavière est l'une des régions identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt en raison de ses nombreuses similitudes avec le Québec et des relations fortes qui unissent les deux États, tant sur les plans politique, économique, culturel qu'académique.
- En avril 2002, l'ANQ et le Parlement bavarois ont renforcé leurs liens à la suite de la signature d'une entente instituant une Commission parlementaire mixte.
- Cet accord prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rassemblent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences respectives à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.
- Les sessions de la Commission ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- La 6^e Session a eu lieu à Québec, du 4 au 6 octobre 2011. À cette occasion, les parlementaires ont eu l'opportunité d'échanger sur les stratégies de communication publique des parlements de même que sur les politiques d'immigration et d'intégration.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'étude.

THÈMES

- Les politiques relatives au vieillissement de la population
- Les politiques de développement rural et agricole
- Les politiques d'immigration et d'intégration.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Échanger avec les parlementaires du Landtag de Bavière sur les initiatives législatives et politiques en matière de vieillissement de la population et faire connaître les enjeux et l'expérience du Québec dans ce domaine.
- Mettre en commun les expériences respectives en cette matière et identifier des défis qui s'y rattachent, notamment en ce qui concerne le financement du régime public de soins de longue durée ainsi que le recrutement et la formation de la main d'œuvre dans ce secteur.
- Dans le cadre des rencontres organisées avec des représentants d'organismes œuvrant dans le domaine du développement régional et agricole et lors de réunions de travail avec les membres de commissions parlementaires compétentes, identifier les pratiques novatrices que la Bavière a mises en place en matière de développement rural et agricole.
- S'enquérir de l'expérience de la Bavière en ce qui a trait à la relève agricole, à l'aménagement équilibré entre les territoires ruraux et urbains et à la revitalisation des zones dévitalisées.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)** - Renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière, notamment par l'étude d'enjeux stratégiques.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Dans le cadre de l'étude des politiques bavaroises relatives au vieillissement de la population, les députés québécois ont pu s'entretenir avec leurs homologues membres de la Commission parlementaire des affaires sociales, de la famille et du travail. Lors de cette rencontre, à laquelle se sont joints le délégué pour les questions de soins et de dépendance auprès du gouvernement bavarois de même que des représentants de la Fédération allemande des professions des soins de santé et de l'Association bavaroise d'organismes caritatifs voués à l'offre de soins et de services de maintien à domicile, les membres de la délégation de l'ANQ ont pu interroger leurs vis-à-vis sur les structures et les stratégies bavaroises et allemandes liées à l'offre de soins et de services de longue durée.
 - Alors que des discussions ont cours au Québec quant au financement des soins et à la pertinence de mettre sur pied une assurance autonomie, l'expérience de l'Allemagne, qui a institué en 1995 un régime d'assurance « dépendance » obligatoire, a fait l'objet de nombreux échanges. Ce régime est considéré comme un prolongement du régime d'assurance-maladie et est financé indépendamment de celui-ci par des cotisations provenant, à parts égales, des employés et des employeurs. Les députés québécois ont pu être informés des enseignements tirés par les Allemands et les Bavarois après près de 20 ans d'existence de ce régime, notamment en ce qui a trait au processus d'élaboration des différents niveaux de dépendance d'après lesquels les prestations sont établies, à la prise en compte de l'évolution des maladies neurodégénératives dans l'élaboration de ces niveaux ainsi qu'aux soins prodigués par les proches aidants.
 - La délégation de l'ANQ a également rencontré les dirigeants d'un projet d'habitations pour personnes âgées, géré par la Ville de Munich, et qui grâce à une offre globale de soins, permet aux aînés en perte d'autonomie du quartier de demeurer dans leur milieu de vie. Les députés québécois ont pu ainsi mieux appréhender la répartition des compétences en matière de services sociaux entre le Land de Bavière et les municipalités.
 - L'enjeu du développement rural et agricole est également au cœur des préoccupations en Bavière, où près de 85 % de l'ensemble du territoire est rural et environ 60 % de la population totale du *Land* y habite. À ce sujet, des rencontres ont été organisées avec les acteurs d'un projet de développement rural intégré (maires, agents de développement rural, etc.) de la région de la Basse-Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les députés québécois ont pu s'enquérir des tenants et aboutissants de ce projet, dont l'objectif est d'outiller les acteurs locaux à mettre en commun leurs ressources et stratégies visant à accroître la qualité de vie et les services en région rurale (promotion des produits locaux, mise en marché et valorisation des produits du bois, amélioration de l'offre touristique). Cette rencontre a permis aux membres de la délégation de prendre toute la mesure de l'enjeu du développement rural et agricole en Bavière et d'observer comment, sur le terrain, l'application de lois ou de stratégies gouvernementales ou communales s'opère.
- Les thèmes de la relève agricole, de la revitalisation des villages et de la protection des terres cultivables ont également fait l'objet de discussions avec les membres de la Commission parlementaire de l'économie, de l'infrastructure, du transport et de la technologie, responsable notamment d'étudier les pièces législatives ayant trait à l'aménagement du territoire et à la politique régionale, de même qu'avec des représentants du département du commerce extérieur et du développement régional du ministère bavarois de l'Économie, des Infrastructures, du Transport et de la Technologie.
- Cette mission en Bavière aura également été l'occasion d'effectuer un suivi des échanges sur l'immigration et l'intégration, qui ont eu lieu en 2011, dans le cadre de la précédente session de la Commission parlementaire mixte, qui s'était tenue à Québec. Le thème ayant suscité beaucoup d'intérêt de la part de la délégation bavaroise, la présidente du Landtag a souhaité poursuivre les discussions à cet égard. Lors de cette rencontre, le chargé des questions d'intégration au sein du gouvernement bavarois, a été invité à présenter la politique de la Bavière en cette matière. La délégation de l'ANQ a pour sa part entretenu leurs homologues sur les politiques québécoises en matière d'intégration. Bien que la Bavière et le Québec évoluent au sein de contextes constitutionnels et sociaux distincts, et que, par conséquent, la façon dont l'immigration et l'intégration sont abordées diffère, cet entretien aura permis aux élus québécois de dresser certains parallèles et de mieux comprendre la réalité bavaroise en la matière.
- Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires de l'ANQ ont renforcé leur expertise dans des domaines qui interpellent de près leurs commettants, ont parfait leur connaissance du fonctionnement du Parlement partenaire et ont contribué à l'enrichissement de la relation interparlementaire institutionnalisée entre le Québec et la Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Dans le cadre de cette mission en Allemagne, le président de l'Assemblée nationale s'est également rendu à Berlin, afin de rencontrer le ministre adjoint des Affaires étrangères. Ils ont notamment réitéré l'intérêt, tant pour le Québec que pour l'Allemagne fédérale, de conclure les négociations pour un accord économique commercial global entre le Canada et l'Union européenne. Ils ont, par ailleurs, souligné l'importance que revêtent les échanges entre parlementaires et dirigeants politiques issus de fédérations, aussi bien ceux menés entre leurs États fédérés respectifs qu'entre ceux-ci et l'État central.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	3 955,38 \$
- Transport	15 378,63 \$
Total	19 334,01 \$

¹ Les frais de transport de M. Chagnon et de M^{mes} Whittom et Durepos incluent ceux de la mission du président auprès du Parlement du Royaume-Uni (Londres, 28 février et 1^{er} mars 2013).



**Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne**

Le 31 mai 2013

**Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4**

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB) pour l'année 2012-2013.

Les relations interparlementaires entre les francophones de Belgique et le Québec ont été institutionnalisées en 1979, avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique, désigné aujourd'hui sous l'appellation « Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cette relation fut élargie en 2003 avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, permettant ainsi d'étendre l'horizon des travaux à l'ensemble des compétences législatives détenues par les entités fédérées francophones de Belgique.

La DANRWB a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec les parlementaires francophones de Belgique.

...2

Au cours de l'année 2012-2013, la DANRWB a tenu une activité :

- la 6^e session du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon s'est tenue à Namur, du 7 au 11 mai 2012, sur les thèmes suivants : la gestion forestière, le développement rural et l'occupation dynamique des territoires.

Cette activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



NOËLLA CHAMPAGNE
Députée de Champlain
Vice-présidente de la DANRWB



JULIE BOULET
Députée de Laviolette
Vice-présidente de la DANRWB

p. j. Fiche synthèse



VI^e SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/PARLEMENT WALLON

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRWB) - Namur (Belgique) - 7 au 11 mai 2012
PARTICIPANTS	Délégation de l'Assemblée nationale du Québec - M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la DANRWB - M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRWB - M. Pierre Curzi, député de Borduas et membre de la DANRWB - M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull - M. Denis Trottier, député de Roberval et membre de la DANRWB - M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANRWB. Délégation du Parlement wallon - M. Patrick Dupriez, président du Parlement wallon - M^{me} Isabelle Simonis, députée, présidente de groupe (PS) - M. Jean-Claude Maene, député (PS) - M^{me} Annick Saudoyer, députée (PS) - M^{me} Sybille de Coster-Bauchau, députée (MR) - M. Gilles Mouyard, député (MR) - M. Luc Tiberghien, député (ECOLO) - M^{me} Monika Dethier-Neumann, députée (ECOLO) - M. Dimitri Fourny, député (CDH) - M. Frédéric Janssens, secrétaire général du Parlement wallon - M. Olivier De Decker, attaché aux relations extérieures.
CONTEXTE	- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon a été institué par la signature d'une entente entre la présidente de l'Assemblée nationale du Québec et le président du Parlement wallon, le 6 février 2003 à Québec.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Comité mixte vise à encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées, en vue d'un renforcement des liens d'amitiés entre Wallons et Québécois.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent alternativement au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec, du 10 au 13 mai 2011. Les parlementaires y ont discuté de mesures de rapprochement entre parlements et citoyens, des travaux de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, d'aide aux personnes âgées et de financement des entités fédérées.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en Wallonie et au Québec
- La gestion forestière
- Le développement rural
- L'occupation dynamique des territoires.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis mai 2011 et appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.
- S'enquérir, par le moyen de séances de travail, de rencontres avec des experts et de visites de terrain, de l'expérience wallonne en matière de gestion forestière, et présenter la situation et les stratégies québécoises en ce domaine.
- S'enquérir des défis rencontrés en Wallonie et des stratégies préconisées par les autorités wallonnes en matière d'aménagement et de revitalisation des territoires ruraux et urbains dévitalisés, et présenter le contexte et les stratégies québécoises en matière d'occupation dynamique des territoires et de développement rural.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'Assemblée nationale et le Parlement wallon.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de la Wallonie de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la V^e session du Comité mixte (Québec, mai 2011).

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La séance de travail portant sur l'occupation dynamique des territoires a permis à la délégation québécoise de faire état des programmes et des stratégies gouvernementales en ce domaine. Plus spécifiquement, la Délégation de l'ANQ a présenté la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, décrivant le contexte et la vision sociétale dans lesquels elle s'inscrit ainsi que les objectifs poursuivis par cette politique. Par ailleurs, les présentations des parlementaires wallons et des experts du Service public de Wallonie, de même que les discussions qui ont suivi, ont permis aux parlementaires québécois de se familiariser avec la politique européenne de développement rural et son application en Wallonie ainsi qu'avec le fonctionnement du Réseau wallon de Développement rural.
- Des visites de terrain à Marche-en-Famenne et à Braives, liées à la thématique de l'occupation dynamique des territoires, ont permis à la délégation québécoise d'apprécier des exemples concrets de développement rural et de rénovation urbaine, découlant directement des directives et des politiques wallonnes et européennes présentées en séance de travail.
- Lors de la séance de travail consacrée à la gestion forestière, des experts attachés au Service public de Wallonie ont brossé un portrait de la forêt wallonne et du nouveau code forestier wallon. Ils ont également présenté la mission, la structure et les actions de l'Office économique wallon du bois, l'organisme responsable du développement économique de la filière bois en Wallonie. La délégation québécoise a poursuivi avec une description succincte de la ressource forestière du Québec, suivie d'une présentation des principales caractéristiques et de l'évolution du régime forestier québécois. Les rôles dévolus au Forestier en chef et le nouveau régime forestier, qui entrera pleinement en vigueur en 2013, ont également été abordés par les députés de l'ANQ. Cette séance de travail a permis aux membres des deux délégations de comparer les réalités forestières québécoises et wallonnes. Ils ont ainsi pu constater qu'au-delà des différences en termes de taille des territoires et de surfaces recouvertes de forêt, le Québec et la Wallonie sont confrontés à de nombreux défis communs en matière de gestion forestière.
- Les travaux sur la gestion forestière ont été enrichis par la visite d'un complexe industriel de transformation du bois, combinant des activités intégrées de biodécoupe, de production de palettes pour l'entreposage et de production d'énergie verte (granules pour le chauffage), le tout, dans une optique d'utilisation optimale de la ressource forestière, d'économie de transports et de limitation de la production de CO₂.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En outre, pour compléter l'étude du thème de la gestion forestière, les parlementaires de l'ANQ ont effectué une visite du Comptoir forestier de Marche-en-Famenne, dont le rôle est d'assurer la régénération du patrimoine forestier wallon en fournissant des semences de première qualité offrant un taux de germination optimal ainsi qu'une visite de terrain axée sur la préservation de la biodiversité. La délégation s'est rendue sur un site forestier inscrit dans le réseau européen Natura 2000 (vaste réseau écologique étendu sur l'ensemble du territoire européen) et consacré à la sauvegarde du patrimoine biologique wallon.
- Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires de l'ANQ ont renforcé leur expertise dans les matières à l'étude, ont parfait leur connaissance du fonctionnement du Parlement wallon et ont contribué à l'enrichissement de la relation interparlementaire entre le Québec et la Wallonie.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 249,32 \$
- Transport	10 196,42 \$
Total	15 445,74 \$



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les institutions européennes**

Le 31 mai 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) pour l'année 2012-2013.

La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec nos homologues européens. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène européenne et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.

Au cours de l'année 2012-2013, la DANRIE a pris part à deux activités :

- 16^e session plénière de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (Mérida, Espagne, du 28 au 30 novembre 2012) ;
- Visite du Bureau de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada (Québec, les 30 avril et 1^{er} mai 2012).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



DENIS TROTTIER

Député de Roberval

Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les
relations avec les institutions
européennes



LAWRENCE S. BERGMAN

Député de D'Arcy-McGee

Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les
relations avec les institutions
européennes

p. j. Fiches synthèses (2)



16^e SESSION PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES RÉGIONALES EUROPÉENNES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) - Mérida (Espagne) - 28 au 30 novembre 2012
PARTICIPANTES	- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE.
CONTEXTE	- La Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) est une organisation regroupant les présidents des parlements régionaux à pouvoir législatif de l'Union européenne (UE) (74 régions représentant plus de 200 millions de personnes). - Plus précisément, la CALRE rassemble : • les parlements des communautés autonomes de l'Espagne; • les conseils régionaux de l'Italie; • les parlements des Länder de l'Autriche et de l'Allemagne; • les assemblées des régions et communautés de la Belgique; • le Parlement autonome d'Åland (Finlande); • les assemblées régionales des Açores et de Madère (Portugal); • les assemblées de l'Écosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord (Royaume-Uni). - Plusieurs membres de la CALRE sont des partenaires de l'ANQ au niveau bilatéral, tels que les parlements de la Bavière, de la Catalogne, de la Wallonie et de la Fédération Wallonie – Bruxelles. - Les objectifs de la CALRE s'articulent principalement autour de la volonté d'une plus grande reconnaissance des parlements régionaux dans le processus d'intégration européenne afin de garantir le principe de subsidiarité des régions au sein de l'UE.

CONTEXTE (SUITE)

- La CALRE est composée de 3 organes principaux : la présidence, le comité permanent et l'Assemblée plénière. Cette dernière réunit les présidents des parlements membres sur une base annuelle afin de faire le point sur le travail réalisé au cours de l'année, d'adopter une déclaration institutionnelle et d'élire un nouveau président.
- Il s'agissait de la troisième participation de l'ANQ aux sessions plénières de la CALRE, après celle de Venise (Vénétie) en 2006, et celle de L'Aquila (Abruzzes) en 2011.

THÈMES

- La cyberdémocratie
- La démocratie régionale
- L'équilibre entre zones rurales et zones urbaines
- Le fédéralisme fiscal
- Le principe de subsidiarité
- La participation citoyenne
- La transparence dans le contexte de récession.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Approfondir nos connaissances sur la CALRE, sur son mode de fonctionnement ainsi que sur les enjeux qu'elle aborde.
- Présenter, lors de la session plénière, les initiatives de l'ANQ en matière de renforcement de la participation citoyenne des jeunes.
- Faire état et promouvoir, auprès du Groupe de travail sur l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, la contribution de l'ANQ relativement à l'égalité des genres.
- Poursuivre l'évaluation de la pertinence d'un renforcement des relations entre l'ANQ et la CALRE, au moment où cette dernière faisait le bilan de ses 15 ans d'existence et discutait de son plan d'action pour les années à venir.
- Renforcer les relations bilatérales de l'ANQ avec ses partenaires institutionnels et développer son réseau auprès des acteurs de la politique régionale européenne.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'ANQ auprès de régions européennes à pouvoirs législatifs et de leurs parlementaires.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La vice-présidente de l'ANQ est intervenue lors de l'Assemblée plénière, en présentant aux autres présidents de Parlement le programme d'éducation à la démocratie parlementaire de l'ANQ.
- Elle a également abordé, avec certains présidents de Parlement, dont la nouvelle présidente du Groupe de travail de la CALRE sur l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, les initiatives québécoises en la matière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La présence de l'ANQ à cette activité de la CALRE lui a permis d'approfondir sa connaissance du fonctionnement de cette institution et d'appréhender les préoccupations des régions d'Europe.
- La participation de l'ANQ à cette Assemblée plénière a permis de réitérer son intérêt pour les travaux de la CALRE, et a *fortiori* ceux du Groupe de travail sur l'équité et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.
- Elle lui aura de plus donné l'occasion d'entretenir son réseau de contacts avec des assemblées législatives régionales européennes, dont certaines font partie de ses partenaires bilatéraux institutionnels, et avec lesquelles l'ANQ partage des compétences et des enjeux communs.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 1 700,14 \$ |
| - Transport | 10 970,64 \$ |

Total	12 670,78 \$
--------------	---------------------



VISITE DU BUREAU DE LA DÉLÉGATION DU PARLEMENT EUROPÉEN POUR LES RELATIONS AVEC LE CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) - Québec (Québec) - 30 avril et 1^{er} mai 2012
PARTICIPANTS	Délégation québécoise - M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. Guy Ouellette, député de Chomedey et vice-président de la DANRIE - M. Maka Kotto, député de Bourget et vice-président de la DANRIE - M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et membre de la DANRIE - M. Patrick Huot, député de Vanier et membre de la DANRIE - M. Emmanuel Dubourg, député de Viau et membre de la DANRIE - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE - M^{me} Caroline Côté, conseillère en protocole. Délégation du Parlement européen - M. Philip Bradbourn, député et président de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada - M^{me} Elisabeth Jeggle, députée et vice-présidente - M. Wolf Klinz, député et vice-président - M. Ioan Enciu, député - M. Ioannis Kasoulides, député - M. Peter Stastny, député - M. Nicolae Stefanuta, administrateur - M^{me} Catherine Draycott, assistante.
CONTEXTE	- L'ANQ maintient des relations régulières avec diverses institutions européennes depuis plus de quinze ans, dans le cadre des activités de la DANRIE. - La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'ANQ en s'inspirant des bonnes pratiques des diverses institutions parlementaires et consultatives européennes. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'ANQ auprès d'acteurs européens et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.

CONTEXTE (SUITE)

- Parmi les institutions européennes prioritaires pour l'ANQ, on compte notamment le Parlement européen, organe élu et colégislateur de l'Union européenne (UE), et sa Délégation pour les relations avec le Canada.
- La Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada assure les liens entre les eurodéputés et les parlementaires canadiens.
- La visite à l'ANQ de cette délégation s'inscrit dans le cadre d'une mission d'études au Canada, laquelle les a amenés en premier lieu à Québec, puis à Ottawa.

THÈMES

- Les politiques d'immigration et d'intégration
- Les finances publiques au Québec et les mesures prises pour faire face à la crise économique
- Les négociations pour un accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer aux réflexions européennes liées, notamment, aux politiques d'immigration et d'intégration ainsi qu'à la gestion des finances publiques.
- Mieux saisir la teneur des débats en Europe sur les thèmes évoqués ci-dessus et s'enquérir des initiatives novatrices et originales privilégiées par l'UE.
- S'enquérir des enjeux relatifs aux négociations pour un accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE, du point de vue européen, tout en faisant valoir les préoccupations des députés québécois sur cette question.
- S'informer des débats qui ont cours au Parlement européen et explorer des pistes de collaboration éventuelle.
- Renforcer les liens entre les députés québécois et ceux du Parlement européen.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette visite était d'autant plus importante qu'il s'agissait de la première visite officielle à Québec de la Délégation pour les relations avec le Canada depuis le début de la présente législature du Parlement européen (2009-2014).
- Le thème de l'immigration et de l'intégration des immigrants a été abordé lors d'une séance de travail entre parlementaires, lors de laquelle la délégation québécoise a pu mettre en évidence les particularités du fédéralisme canadien et les compétences du Québec dans ce domaine.
- Les parlementaires de l'ANQ ont fait état, entre autres, du portrait de l'immigration au Québec, des diverses mesures favorisant l'intégration des immigrants et de la récente consultation parlementaire sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les échanges sur ce thème ont permis aux élus québécois de se familiariser avec les enjeux de l'immigration en Europe. Bien que les paramètres constitutionnels et législatifs soient différents, la démarche réalisée par le Québec pour se doter d'une politique d'immigration pourrait, au dire de certains eurodéputés, inspirer les pays européens qui élaborent ou qui songent à élaborer leur propre politique en cette matière.
- Dans le cadre d'une séance de travail sur les finances publiques, la délégation québécoise a présenté les particularités du fédéralisme canadien, notamment en ce qui a trait à la péréquation et aux compétences fiscales de chacun des paliers de gouvernement.
- Les membres des deux délégations ont en outre traité des mesures mises en place par le Québec et l'UE pour faire face à la crise économique. Dans la foulée, les parlementaires ont abordé la question de l'endettement, comparant ainsi les stratégies québécoises, notamment la *Loi sur le déficit budgétaire* et la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire*, et les initiatives européennes.
- Sur le thème des négociations pour un accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE, les parlementaires des deux délégations ont échangé sur les initiatives mises en place au sein de leur Parlement afin d'optimiser la circulation de l'information relative aux pourparlers. Ils ont également fait état de leurs rôles respectifs dans le processus éventuel de ratification et d'entrée en vigueur de l'accord. Ils se sont aussi informés de la teneur des discussions entourant ces négociations, en Europe comme au Québec.
- En plus de participer au rayonnement de la société et des initiatives québécoises, cette rencontre a permis de renforcer les liens institutionnels entre l'ANQ et le Parlement européen et de favoriser une meilleure connaissance des enjeux et des bénéfices d'une collaboration accrue entre les élus des deux assemblées.

COÛT

Total

4 754,00 \$



Délégation de l'assemblée nationale pour
les relations avec le Maroc

Le 31 mai 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM) pour l'année 2012-2013.

La réalisation des activités se fait par l'entremise de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec créée en mai 2012. Sa création a été rendue possible grâce à la signature dans un premier temps d'une entente de coopération entre les deux assemblées à Rabat en août 2011. Désormais, la Commission encadre la coopération entre les deux assemblées et se réunit une fois l'an. Grâce à cette nouvelle instance, nous sommes en mesure de partager avec nos homologues marocains de l'information sur le fonctionnement de nos assemblées respectives et sur les bonnes pratiques relatives à la gestion des travaux parlementaires et des ressources des parlements. Nous accordons également une attention particulière à la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement des liens socio-économiques et culturels entre nos deux peuples.

La coopération interparlementaire prend aussi la forme de séminaires de formation et d'échange d'expertise avec le personnel administratif de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc. On y discute de sujets liés à la conduite des travaux ou aux particularités de l'administration parlementaire.

La DANRM a tenu au cours de l'année 2012-2013 une activité qui a fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance :

- Visite du président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc (Québec, 15 au 19 mai 2012).

Par ailleurs, au cours de la période, nous avons également œuvré à l'organisation d'une mission administrative de coopération interparlementaire à Rabat du 21 au 24 janvier 2013, à laquelle ont pris part notre secrétaire général et notre directeur des Ressources humaines.

Au cours des derniers mois, nous avons de plus été en contact régulier avec le cabinet du président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc afin de donner suite à la rencontre qui s'est tenue au Québec et de structurer nos travaux à venir. À la demande de notre partenaire, nos échanges aborderont prioritairement huit thèmes, à savoir :

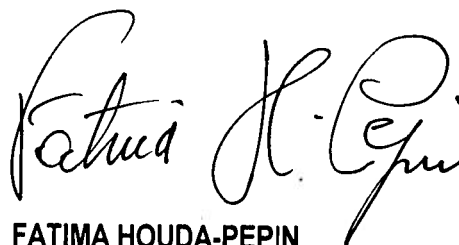
- Le volet institutionnel du parlement : l'autonomie financière de l'institution législative;
- La consultation des citoyens sous toutes ses formes;
- Les jeunes et le parlement;
- La communication en ligne : l'ouverture vers les réseaux sociaux;
- La gestion du temps parlementaire;
- La formation et l'intégration des nouveaux députés;
- Le renforcement du rôle des élus dans leur circonscription électorale;
- L'organisation de l'accueil des visiteurs au siège du Parlement.

Nous avons également convenu avec notre partenaire que la première Session de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec aurait lieu en juin 2013, à Rabat. Le programme de travail de cette session visera la mise en œuvre d'un programme de coopération interparlementaire sur les plans législatif et technique entre la Chambre des Représentants et l'Assemblée nationale, assurera le positionnement de l'ANQ en tant qu'acteur du renforcement institutionnel des parlements de la Francophonie, notamment auprès d'un État du Maghreb, tout en favorisant le développement et le renforcement des liens entre le Québec et le Maroc.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



IRVIN PELLETIER
Député de Rimouski
Vice-président de la Délégation



FATIMA HOUDA-PEPIN
Députée de la Pinière
Vice-présidente de la Délégation



VISITE DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU ROYAUME DU MAROC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM) - Québec (Québec) - 15 au 19 mai 2012
PARTICIPANTS	Délégation québécoise - M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ - M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'ANQ - M. Maka Kotto, député de Bourget - M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull - M^{me} Véronique Hivon, députée de Joliette - M. Pierre Marsan, député de Robert-Baldwin - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en coopération interparlementaire - M^{me} Claire Laliberté, conseillère en protocole. Délégation marocaine - M. Karim Ghellab, président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc - M. Abdelaziz Omari, président du groupe parlementaire Justice et développement (PJD) - M. Chafik Rachadi, président du groupe parlementaire du Rassemblement national des indépendants (RNI) - M. Mohamed Alaoui Belghiti, conseiller diplomatique du président de la Chambre des représentants - M. Mohamed Najib Aoulad Ben Embarek, chef de service des relations bilatérales et partenariat.
CONTEXTE	- La Chambre des représentants du Royaume du Maroc (CRRM) est un partenaire de coopération de l'Assemblée nationale depuis 2003. - En août 2011, les présidents de l'ANQ et de la CRRM ont procédé à la signature formelle d'une entente de coopération entre les deux assemblées. Cette entente établit un cadre général et jette les bases d'une coopération qui sera menée d'un commun accord dans les domaines politique et administratif.

CONTEXTE (SUITE)

- En novembre 2011, des élections législatives ont eu lieu au Maroc. Un nouveau gouvernement a été formé à la suite de ces élections.
- Le 19 décembre 2011, les représentants ont élu M. Karim Ghellab à la présidence de leur Assemblée.
- En mars 2012, une délégation de l'Assemblée nationale a mené une mission exploratoire de coopération interparlementaire auprès de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc. La délégation était composée de M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'ANQ, de M. Michel Bonsaint, secrétaire général et de M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales. Dans le cadre de cette visite, la délégation s'est entretenue avec M. Ghellab, qui a fait part de son intérêt à effectuer une visite officielle au Québec.

THÈMES

- Le programme comportait quatre séances de travail, lors desquelles les députés québécois et les membres de la délégation marocaine ont échangé sur les thèmes suivants :
 - o Le fonctionnement de l'Assemblée nationale : rapport entre les pouvoirs exécutif et législatif
 - o Les jeunes et le parlement : l'éducation à la démocratie
 - o La place des femmes en politique : pour une présence accrue dans l'action politique et parlementaire
 - o La participation des citoyens à la vie parlementaire.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Favoriser le rayonnement de la société québécoise et la valorisation de son savoir-faire sur la scène internationale.
- Contribuer au rayonnement de l'Assemblée nationale sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire dans les pays en consolidation démocratique.
- Encourager l'adoption de pratiques exemplaires en matière de démocratie parlementaire.
- Renforcer les liens d'amitié entre le Maroc et le Québec.
- Assurer le positionnement de l'ANQ en tant qu'acteur du renforcement institutionnel des parlements de la Francophonie, notamment auprès d'un État du Maghreb francophone.
- Identifier d'autres axes possibles de coopération entre les deux assemblées sur les plans parlementaire et administratif.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les présidents des deux assemblées ont signé une entente instituant la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec, une première pour l'ANQ avec le Parlement d'un pays arabo-musulman. Cette entente prévoit la réalisation d'une session de travail alternée entre les membres des délégations qui seront constituées dans chaque assemblée. Elle permettra notamment aux parlementaires et au personnel administratif des deux assemblées de partager leur expérience et leurs bonnes pratiques dans un éventail de domaines se rapportant à la consolidation et au renforcement des institutions parlementaires.
- Les membres de la délégation marocaine se sont entretenus avec le président et la première vice-présidente de l'ANQ. Il a notamment été question de la conception de la coopération interparlementaire de l'ANQ et du fait que la collaboration entre les assemblées du Québec et du Maroc renforcera les liens d'amitié déjà bien établis entre les deux États.
- Lors de la première séance de travail, les députés québécois ont expliqué le fonctionnement des pouvoirs exécutif et législatif au Québec. Il a notamment été question des moyens mis à la disposition de l'opposition pour effectuer son rôle de contrôle du gouvernement, du rôle des commissions parlementaires et des mécanismes assurant l'autonomie de l'Assemblée nationale. Cette séance a également été l'occasion pour les députés de préciser comment les ressources mises à la disposition de l'ensemble des parlementaires sont distribuées et d'en apprendre davantage sur le système parlementaire marocain.
- Lors de la deuxième séance de travail, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale a présenté les différents volets du programme d'éducation à la démocratie de l'Assemblée nationale. Elle a expliqué comment se concrétise, dans la pratique, l'engagement de l'ANQ à se rapprocher des jeunes. Cette question revêtait un grand intérêt pour les membres de la délégation marocaine. Cette séance a donc permis d'identifier un thème d'intérêt commun pour de futures rencontres entre les deux assemblées. Les programmes mis en place par l'ANQ pourront inspirer les députés marocains, qui souhaitent également convertir en des moyens concrets l'engagement de leurs parlements à intégrer les jeunes.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La troisième séance de travail portait sur la participation des citoyens à la vie parlementaire. Les députées québécoises ont d'abord fait état des mécanismes de consultation qui permettent à l'Assemblée de susciter la participation de citoyens ou d'experts. Elles ont ensuite présenté les outils qui permettent aux citoyens d'exprimer leur opinion ou de participer aux travaux de l'Assemblée. Finalement, les deux députées ont fait part de leur expérience en tant que membres de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. Cet exemple a montré l'efficacité des pratiques en vigueur qui permettent concrètement d'intégrer les citoyens aux travaux parlementaires.
- Lors de la quatrième séance de travail, la première vice-présidente et ses collègues députées ont fait valoir toute l'importance de l'engagement conjoint des hommes et des femmes pour assurer une place représentative des femmes dans les partis politiques et au parlement. Elles ont également présenté l'évolution de la participation politique des femmes au Québec dans les dernières décennies.
- Les membres de la délégation marocaine ont également participé à une rencontre avec des membres de la communauté marocaine au Québec.
- Les séances de travail ont permis aux députés marocains d'acquérir une meilleure connaissance de l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire et de convenir de thématiques concrètes à traiter lors des réunions futures. Les députés québécois ont témoigné de leur expérience parlementaire sur une variété de sujets, ce qui a permis aux députés marocains de constater l'engagement de l'ANQ à contribuer au renforcement de leur parlement à plusieurs égards.
- L'ouverture d'esprit et la volonté de coopérer manifestées par les représentants marocains et québécois ont renforcé les liens d'amitié entre les deux États et jeté les bases d'une coopération fructueuse. L'entente signée lors de cette activité cadre parfaitement dans la mission interparlementaire de l'ANQ, qui a pour objectif d'être un acteur important dans le renforcement des parlements de la Francophonie.

COÛT

Total

25 463,00 \$



Le Président

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC 2012-2013

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) s'investit dans la réalisation d'activités de coopération internationale dans le but de contribuer au rayonnement du Québec dans l'espace francophone. En travaillant à la diffusion de ses bonnes pratiques principalement auprès de parlements d'États en consolidation démocratique ou en sortie de crise, elle poursuit l'objectif de promouvoir des valeurs démocratiques dans un esprit de solidarité internationale.

De manière générale, sa participation consiste en des ateliers de formation ou des séminaires de perfectionnement. Ces activités sont menées, selon le champ d'expertise et le domaine de compétence, par des parlementaires ou par des fonctionnaires. Ces formations s'adressent aux nouveaux élus, aux secrétaires généraux et aux fonctionnaires affectés aux travaux de la Chambre ou au secteur administratif.

Lors de la période 2012-2013, l'ANQ a joué un rôle de leader dans la mise sur pied de l'Initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF). Cette initiative coordonnée par le secrétariat de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, vise à fédérer les appuis offerts par divers parlements auprès d'institutions bénéficiaires dans un esprit de rationalisation des ressources et d'optimisation des résultats. Le premier projet de l'IMCIF est en cours à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, important pays de la sous-région ouest-africaine qui sort d'une crise politique interne majeure. La première activité a consisté en la réalisation, en décembre 2012, d'une mission d'évaluation des besoins de l'Assemblée nationale ivoirienne, à laquelle ont participé l'ANQ ainsi que des représentants de la France, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Luxembourg et du Sénégal ainsi que de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Cette mission a permis de déterminer les paramètres d'un plan d'appui au renforcement des capacités de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, qui sera mis en œuvre dans les mois à venir par les partenaires de l'IMCIF.

Par ailleurs, l'ANQ a mené des activités de coopération avec la Chambre des représentants du Royaume du Maroc dans le cadre de l'entente bilatérale signée avec cette institution. Elle a aussi collaboré avec l'administration du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans un esprit de coopération Nord-Nord axé sur le partage de bonnes pratiques et le transfert d'expertise.

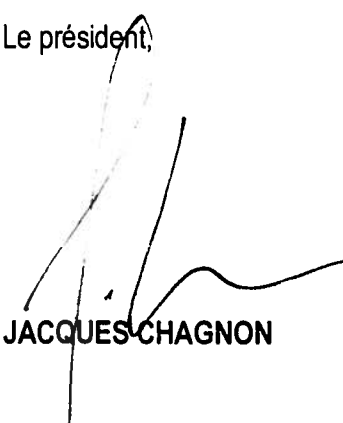
Pour l'année 2013-2014, l'Assemblée nationale entend continuer à exercer un leadership dans le développement de l'IMCIF et prendre part à des activités du programme d'appui au renforcement des capacités de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Aussi, elle réalisera de nouvelles activités auprès de ses autres partenaires de coopération.

...2

DÉTAILS DES ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE 2012-2013

DATE	LIEU	PARTICIPANTS	ACTIVITÉ	COÛTS TOTAUX
14 -15 décembre 2012	Abidjan (Côte d'Ivoire)	M. Michel Bonsaint Secrétaire général	Mission d'évaluation des besoins à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire	5 754,72 \$
14 - 23 janvier 2013	Bruxelles (Belgique) et Rabat (Maroc)	- M. Michel Bonsaint, Secrétaire général - M. Serge Bouchard, Directeur des ressources humaines	• Séminaire relatif à la gestion des ressources humaines au Parlement de la Fédération Wallonie- Bruxelles • Mission d'appui à l'élaboration d'une politique de gestion des ressources humaines à la Chambre des représentants du Maroc	11 746,12 \$

Le président,



JACQUES CHAGNON



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT FRANÇAIS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Mission du président de l'Assemblée nationale auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat français - Paris (France) - 14 au 18 janvier 2013
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- L'ANQ entretient, depuis plus de 30 ans, une relation étroite, directe et privilégiée avec les deux chambres du Parlement français et, plus particulièrement, avec leur groupe interparlementaire d'amitié France-Québec. - En effet, la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'ANQ en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées. Elle réunit, sur une base annuelle, des délégations de députés québécois et français qui mènent des séances de travail sur des sujets d'intérêt commun. - De la même manière, et conformément au protocole d'accord signé en 2003 par le groupe d'amitié France-Québec du Sénat français et l'ANQ, sénateurs français et députés québécois se rencontrent annuellement, en alternance au Québec et en France.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Établir des liens avec les nouveaux présidents de l'ANF et du groupe d'amitié France-Québec de cette Assemblée et réitérer l'engagement de l'ANQ dans le renforcement de ses relations avec cette institution. - Maintenir les liens étroits de collaboration avec les présidents du Sénat français et du groupe d'amitié France-Québec de cette institution. - Fixer les paramètres des prochaines rencontres de députés québécois avec les groupes d'amitié France-Québec du Sénat et de l'ANF. Ces rencontres sont prévues pour 2013.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Lors de ses rencontres avec les présidents du Sénat français et de l'ANF, le président de l'ANQ a réitéré toute l'importance et les bénéfices pour les deux sociétés de maintenir des relations soutenues entre les parlementaires français et québécois. - Dans le cadre de rencontres de travail avec les membres des groupes d'amitié France-Québec du Sénat et de l'Assemblée nationale française, le président de l'ANQ a échangé avec ses interlocuteurs au sujet des enjeux politiques actuels en France et au Québec. Il a également pu identifier avec eux les thèmes possibles de discussion pour les prochaines rencontres interparlementaires France-Québec qui se tiendront en France au cours de la prochaine année. - Le président de l'ANQ a également profité de l'occasion pour rencontrer les représentants du secrétariat de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie afin de discuter des enjeux de la prochaine réunion du Bureau de l'organisation prévue au début du mois de février 2013 et à laquelle il prendra part.
COÛT	- Per diem et autres frais 6 644,46 \$ - Transport 5 034,31 \$
	Total 11 678,77 \$



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUPRÈS DU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Mission du président de l'Assemblée nationale auprès du Parlement du Canada - Ottawa (Ontario) - 10 décembre 2012
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président - M^{me} Ariane Mignolet, directrice générale des affaires juridiques et parlementaires - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- Le président de l'ANQ a été reconduit dans ses fonctions, le 30 octobre 2012, à la suite des élections générales qui ont eu lieu au Québec en septembre. - Pour renforcer les liens de collaboration avec les chambres fédérales, il est de coutume que le président de l'ANQ rencontre ses homologues de manière périodique.
THÈMES	- Les principaux enjeux actuels liés au travail parlementaire qui retiennent l'attention de la présidence du Sénat et de la Chambre des communes du Canada - Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat canadien.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Consolider les liens entre le président de l'ANQ et ses homologues du Sénat et de la Chambre des communes. - Renforcer la collaboration entre le président de l'ANQ et les parlementaires fédéraux canadiens occupant des postes de responsabilité au sein d'organisations interparlementaires. - Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec les autres parlements de type britannique.

COMMENTAIRE/CONCLUSIONS	- La visite a permis d'assurer le maintien des relations bilatérales entre l'ANQ et les deux chambres du Parlement du Canada. - Plusieurs sujets ont été discutés au cours des divers entretiens, notamment la diplomatie parlementaire, la procédure parlementaire et l'importance de la promotion des stages parlementaires. - Outre les entretiens avec les homologues du président au Sénat et à la Chambre des communes, la délégation québécoise a aussi rencontré les chefs des partis d'opposition sur leur rôle au sein du Parlement.	
COÛT	- Per diem et autres frais	1 239,00 \$
	- Transport	1 958,83 \$
	Total	3 197,83 \$



**MISSIONS EXPLORATOIRES
EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE
ASSOCIATION INTERPARLEMENTAIRE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES
DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES CANADIENS**

Fiche synthèse

ACTIVITÉS

- Toronto (Ontario), Halifax (Nouvelle-Écosse), Fredericton (Nouveau-Brunswick)
23 au 25 avril 2012
- Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) et St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
23 et 24 mai 2012
- Victoria (Colombie-Britannique), Edmonton (Alberta), Regina (Saskatchewan) et Winnipeg (Manitoba)
28 au 30 mai 2012
- Iqaluit (Nunavut)
10 et 11 juin 2012
- 30^e Conférence des assemblées législatives des provinces de l'Atlantique, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
21 au 23 juin 2012
- Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) et Whitehorse (Yukon)
27 au 29 juin 2012

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- Il n'existe pas de forum interparlementaire canadien regroupant exclusivement les parlements des provinces et des territoires et abordant des thématiques relatives à leurs compétences dans une perspective plus large, comme c'est par exemple le cas aux États-Unis (Council of State Governments, CSG et National Conference of State Legislatures NCSL), au Brésil (Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil, UNALE), en Espagne (Conférence des présidents des parlements des Communautés autonomes, COPREPA) ou en Autriche (Conférence des présidents de Landtag).
- Les assemblées législatives des provinces et des territoires sont, pour la plupart, membres internationaux affiliés d'une ou plusieurs organisations interparlementaires où elles participent à leurs travaux sur une base ad hoc.
- La perspective de créer une organisation canadienne a déjà été abordée de façon sommaire dans le cadre de rencontres multilatérales.

CONTEXTE (SUITE)	- Dans ce contexte, la pertinence et la faisabilité de la création d'un nouveau forum interparlementaire formé de parlementaires des provinces et des territoires canadiens méritent d'être évaluées. Le président de l'ANQ a donc mandaté son vice-président pour consulter ses homologues quant à la pertinence de procéder à la création de cette nouvelle organisation, en échangeant sur ce projet avec les autorités politiques et administratives des assemblées législatives des provinces et des territoires canadiens.	
THÈMES	- La création d'une association interparlementaire des assemblées législatives des provinces et des territoires canadiens - La mission et les objectifs de la nouvelle association - Le fonctionnement de la nouvelle association.	
OBJECTIFS ET ENJEUX	- S'entretenir avec les présidents des assemblées législatives des provinces et des territoires canadiens sur une base individuelle ainsi qu'avec les dirigeants de leur administration respective, pour leur présenter le projet et recueillir leurs commentaires. - Promouvoir les grandes lignes du document de réflexion portant sur la création de la nouvelle association. - Mieux comprendre les enjeux des provinces et des territoires canadiens en matière de relations interparlementaires et internationales.	
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le projet de création d'une nouvelle association interparlementaire canadienne a été généralement bien accueilli par les parlementaires et les fonctionnaires des parlements. - Les discussions sur le projet devront se poursuivre au cours de la prochaine année.	
COÛT	- Per diem et autres frais - Transport	8 668,38 \$ 21 410,72 \$
	Total	30 079,10 \$



VISITE DE PARLEMENTAIRES DE LA KNESSET (PARLEMENT DE L'ÉTAT D'ISRAËL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Visite d'une délégation de la Knesset (Parlement de l'État d'Israël) - Québec (Québec) - 19 avril 2012
PARTICIPANTS	Délégation québécoise - M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. Lawrence S. Bergman, député de D'Arcy McGee - M. Sylvain Simard, député de Richelieu - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales - M^{me} Claire Laliberté, conseillère au protocole. Délégation de la Knesset - M. Yitzhak Vaknin, vice-président de la Knesset - M. Daniel Ben Simon, député - M. Joël Lion, consul général d'Israël à Montréal.
CONTEXTE	- À la suite d'une invitation du président de la Knesset, le président de l'ANQ a dirigé une mission exploratoire à Jérusalem et Tel-Aviv (Israël) ainsi que Ramallah (Territoires palestiniens), du 15 au 19 janvier 2012. - À l'occasion d'un entretien, le président de la Knesset, M. Reuven Rivlin, a souhaité qu'une délégation de la Knesset visite le Québec dans le cadre de la commémoration du Jour de l'Holocauste – Yom ha Shoah, le 19 avril 2012.
THÈMES	- Les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ - Le système parlementaire et électoral au Québec et en Israël.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Échanger avec des parlementaires de la Knesset sur des questions d'intérêt commun et plus particulièrement sur les relations interparlementaires et internationales des assemblées respectives. - Se renseigner sur les principaux enjeux auxquels font face les parlementaires de la Knesset. - Se familiariser avec les systèmes parlementaire et électoral en Israël.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Cet accueil, une première en matière de relations interparlementaires à l'ANQ, a permis de faire connaître aux parlementaires de la Knesset l'importance de la communauté juive au Québec.
 - Les parlementaires de la Knesset se sont dit particulièrement émus par l'accueil qui leur a été réservé à l'occasion des célébrations entourant le Jour commémoratif de l'Holocauste, le Yom ha Shoah, ainsi que de la motion sur la loi commémorant le Jour de l'Holocauste qui a été présentée et débattue en Chambre le 19 avril 2012.
 - La discussion sur les relations interparlementaires de l'ANQ a permis de faire connaître l'importance qu'accorde l'ANQ à ses relations bilatérales et multilatérales ainsi qu'à la coopération interparlementaire. Les membres de la délégation québécoise ont présenté, dans ce contexte, les grands objectifs des relations interparlementaires de l'ANQ, dont le renforcement de l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.
 - Cet accueil a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les grands enjeux auxquels font face les parlementaires de la Knesset ainsi que le fonctionnement du système politique et parlementaire d'Israël.

COÛT

Total

3 123,00 \$